

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université Mohamed Khider de Biskra
Faculté des lettres et des langues
Département des langues étrangères
Filière de Français

MÉMOIRE DE MASTER

Option :

Didactique des langues-cultures

Présenté et soutenu par :

Mlle. MOUAKI BENANI Souad

La maîtrise de ponctuation et l'amélioration des productions écrites en classe de FLE.

*Cas des élèves de 2^{ème} A.M
Collège Colonel Mohamed Chaâbani -Tolga-*

Jury :

Mme. SAOULI Sonia	MAA	Université Mohamed khider	Président
Mme. BOUMARZOUG Chafika	MAB	Université Mohamed khider	Examineur
Dr. DJOUDI Mohamed	MAA	Université Mohamed khider	Rapporteur

Année Universitaire : 2019/2020

Remerciements

Je remercie d'abord Dieu le tout puissant « **ALLAH** », de m'avoir accordé le courage, la volonté et la patience pour accomplir ce travail et de vivre cette expérience.

Je tiens à remercier chaleureusement mon directeur de recherche le **Dr. DJOUDI Mohamed** pour ses orientations et ses conseils, ainsi que pour ses remarques pertinentes.

Je remercie mes collègues du C.E.M de **Mohamed Chaâbani Tolga** et leur équipe administrative, particulièrement **Mr, ALMI Omar** pour sa gentillesse et de m'avoir accordé son aide, je remercie également, les élèves de 2^{ème} A.M pour leurs efforts et leurs patiences.

Je remercie mes chères amies **Bassma, Chourouk, Kinza** et **Yousra** qui étaient toujours à mes côtés.

Je remercie enfin tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin au long de l'élaboration de ce travail de recherche.

Mes remerciements s'adressent aussi aux membres de jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail de recherche.



Dédicaces

Avec mes sentiments de gratitude les plus profonds, je dédie ce travail :

À ma source de tendresse, d'espoir et de force, mes chers parents « **Nadir et Mouna** »,
qui m'ont toujours souhaité la réussite et le succès.

À mes chers frères **Bilel, Fares et Saif El Dinne** et à mes chères sœurs **Kaima, Nouha**
et **Hala**, pour leurs soutiens et encouragements.

À ma chère tante **Halima** et mon cher oncle **HADJ CHIKH Faïçal**, qui m'ont toujours
aidé et soutenu tout au long de mon parcours.

À mon adorable nièce **Ritadj** et à ma chère **grand-mère**.

Ainsi, pour toute ma famille qui m'a encouragée et soutenue dans ce travail.

Résumé :

Ce mémoire présente une étude sur l'enseignement de la ponctuation dans les productions écrites en français langue étrangère, a pour objectif de mettre la lumière sur l'importance des signes de ponctuations dans les écrits des apprenants et d'autre part, l'influence de leur manque sur le sens des communications écrites. De ce fait, le but de notre étude est d'apparaître l'importance de la présence de ces signes dans les programmes éducatifs au cycle moyen, pour rendre l'apprenant capable de ponctuer ses productions écrites d'une manière correcte et améliorer sa compétence scripturale. Dans ce cas nous avons choisi de travailler avec les élèves de 2^{ème} A.M et nous avons procédé au travail avec une seule classe et on la partage en deux groupes expérimentaux et témoins.

Nous avons apporté notre étude sur un échantillon d'apprenants de 2^{ème} année moyenne à Tolga Wilaya de Biskra, tout en mettant en œuvre d'une part, la présentation de la leçon au groupe expérimental, en utilisant l'outil numérique, pour mettre un climat favorable à l'enseignement/apprentissage des signes de ponctuation. D'autre part, nous avons proposé deux activités pour toute la classe, pour but d'analyser et comparer les résultats trouvés chez les deux groupes. Par conséquent, nous avons noté une grande déférence remarquable au niveau des réponses des élèves de groupe expérimental et de groupe témoin, qui confirme que l'enseignement de système de ponctuation, est nécessaire au cycle moyen.

Les mots-clés : *Signes de ponctuation, système de ponctuation, ponctuer, production écrite, apprenant en fle, enseignement/apprentissage, communication écrite.*

Abstract:

This thesis presents a study on the teaching of punctuation in productions written in French as a foreign language, which aims to shed light on the importance of punctuation marks in the writings of learners and on the other hand, the influence of their lack on the meaning of written communications. Therefore, our study aims to show the importance of the presence of these signs in the educational programs in the middle cycle, to make the learner able to punctuate his written productions correctly and to improve his competence. In this case, we have chosen to work with the students of 2nd year and we proceeded to work with a single class and we divide it into two experimental and control groups.

We brought our study on a sample of 2nd year average in Tolga Wilaya of Biskra, while implementing, on the one hand, the presentation of the lesson to the experimental group, using the digital tool, to put a favorable climate for teaching/learning punctuation marks. On the other hand, we have proposed two activities for the whole class, aimed at analyzing and comparing the results found in the two groups. Therefore, we noted remarkable high deference to the level of the responses of the students of the experimental group and the control group, which confirms that the teaching of punctuation system, is necessary for the middle cycle.

Keywords: Punctuation marks, punctuation system, punctuation, written production, pupil, learner, teaching / learning, written communication.



*Introduction
générale*

Introduction générale :

La production écrite est considérée, parmi les quatre compétences essentielles dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère en Algérie. Ainsi, elle mérite une attention particulière pour évaluer la compréhension orale et écrite des apprenants, dont l'objectif est, pour leur favoriser d'une compétence à l'écrit.

La ponctuation est inévitable pour qu'une communication écrite, afin de conserver son sens original et éviter l'équivoque et le contresens.

Le but de cette recherche est, de montrer que la ponctuation joue un rôle primordial dans les productions écrites des élèves au cycle moyen. En effet, elle permet de structurer grammaticalement et sémantiquement tout énoncé, lesquelles qualités sont nécessaires à sa compréhension.

Notre choix pour ce thème est, d'une part, de comprendre les raisons qui entravent ces élèves à ponctuer leurs textes, d'autre part, nous avons été interpellés par le constat que la plupart des élèves négligent la ponctuation de leurs écrits. Cette négligence, nous l'expliquons à leur méconnaissance du rôle que jouent ces signes dans la communication.

Nous avons opté pour cette étude une observation de classe que nous avons faite. Dans ce contexte, nous avons constaté un manque remarquable au niveau de l'utilisation de ponctuation chez les élèves de 2^{ème}A.M.

Ces constats nous amènent à poser la problématique suivante :

Quelles sont les causes et par conséquent l'impact de l'absence des signes de ponctuation dans les productions écrites des élèves de 2^{ème}A.M. en classe de français ?

Pour appréhender ce thème, nous proposons de réfléchir sur les sous questions suivantes :

- a- Ces élèves de 2^{ème} A.M connaissent-ils les signes de ponctuation et leurs valeurs d'emploi ?*
- b- Est-ce qu'un apprenant qui rédige une production écrite non ponctué, est-il conscient de l'importance de ces signes dans la construction du sens de ses écrits ?*

En fonction de ces questions, nous proposons deux hypothèses de recherche qui feront l'objet de notre vérification en partie pratique.

Premièrement, nous supposons qu'un apprentissage du système de ponctuation et de ses signes serait nécessaire dans les programmes d'enseignement/apprentissage en classe de français.

Deuxièmement, nous serions convaincus qu'une diversification des activités pour l'usage de ces signes, seraient assez bénéfique pour une meilleure maîtrise de la ponctuation des textes par les élèves.

Nos objectifs pour ce travail de recherche sont :

- a- Proposer des aides aux apprenants pour qu'ils puissent être capables de rédiger une production écrite bien ponctuée, construite selon les normes typographiques (structurée en paragraphes et en phrases...).
- b- Faire acquérir des habilités de lecture de textes sans tomber dans les équivoques et les contresens que certains énoncés non ponctués peuvent induire.
- c- Apprendre aux élèves à rythmer leurs énoncés et ce en usant de ponctuation appropriée aux différentes pauses et intonations, etc.

Comme méthode de recherche, nous avons opté dans le premier chapitre l'approche historique pour parler de l'aperçu historique des signes de ponctuation, puis nous avons adopté l'approche explicative, dans le but d'appréhender la ponctuation comme un objet d'enseignement et d'apprentissage en classe de FLE. Nous avons gardé la même approche explicative dans le deuxième chapitre, afin de définir chaque signe de ponctuation et montrer leurs rôles grammaticaux et typographiques, etc.

Notre étude est, dans sa dimension pratique, expérimentale, nous a conduit à mettre en œuvre une expérimentation en trois séances, l'une contient une leçon sur les signes de ponctuation présentée avec un support audio-visuel à un groupe expérimental, d'une classe de 2^{ème} A.M et le deuxième reste témoin. Nous avons accordé les deux autres séances à faire des exercices proposés aux deux groupes (toute une classe), dans le but de vérifier le degré d'assimilation chez les élèves et pour répondre et vérifier les hypothèses émises à notre problématique de recherche.

Partie théorique

Chapitre

1

*Survol sur l'évolution des
signes de ponctuation.*

Sommaire :

1- Définition d'un système de ponctuation.....	9
2- La place historique des ponctuations.....	10
3- La ponctuation comme objet d'enseignement dans une classe de FLE.....	13
Conclusion partielle	16

I. *Survol sur l'évolution des signes de ponctuation.*

Pour qu'un texte soit lisible, il doit présenter des qualités rédactionnelles suffisantes, telle que la clarté et d'autres part, le texte doit se conformer à des normes typographiques strictes. Si l'on veut être lisible dans un message écrit, il nous faut lever toute ambiguïté et en évitant les contresens qui peuvent se glisser dans nos messages et apporter à nos lecteurs la précision nécessaire à l'interaction communicative, cette intercompréhension, nous pouvons l'assurer par un emploi rigoureux des signes de ponctuation.

Selon Parsons cité par Shirley Cartes. Thomas : « *les erreurs au niveau de la première catégorie (au niveau de la phrase) peuvent provoquer une rupture au niveau de la signification, les erreurs d'organisation, en revanche peuvent rendre difficile la compréhension de l'intention du scripteur au niveau globale.* »¹

Dans ce chapitre en premier lieu, nous définirons la notion de ponctuation, selon différents auteurs et chercheurs, puis nous parlerons de l'histoire du développement de ce concept et nous terminerons par sa place dans l'enseignement de la langue étrangère des classes de FLE d'aujourd'hui.

I.1 *Définition d'un système de ponctuation :*

Nina. Catach cité par Marie –pierre Dufour Qui trouve les signes de ponctuation comme un : « *Ensemble de signes visuels d'organisation et de présentation accompagnant le texte écrit, (intérieurs) au texte et communs aux manuscrits aux imprimés ; la ponctuation comprend plusieurs classes de signes graphiques discrets et formant système, complétant ou suppléant l'information alphabétique.* »²

Cette définition met en évidence que la ponctuation est considérée comme un système de signes visuels, pour coordonner un texte du côté sémantique, syntaxique et stylistique ; c'est-à-dire que ce dernier rend compréhensible la lecture et d'éviter les lectures divergentes. Ce texte est en version écrite ou imprimée, une maîtrise insuffisante de la ponctuation peut menacer la bonne compréhension chez l'élève et modifier le sens voulu et tombera donc dans le flou et dans le double sens. Ceci est traité dans le manuel visuel de Psychologie Pour l'enseignant : « *La ponctuation jouerait, entre autres, un rôle*

¹SHIRLEY. Carter-thomas, La cohérence textuelle. Pour une nouvelle pédagogie de l'écrit, L'Harmattan, Paris-France ;2000, P 137.

² JACQUE. Anis, « Les linguistes Français et la ponctuation ». In : **L'Information Grammaticale**, n° 102 ; 2004, PP 5-10.

d'intégration des informations nouvellement lues aux informations précédemment traitées et participerait ainsi activement à la compréhension »³. Sous la direction d'Alain Lieury ; D'autre sens : « *la ponctuation constitue un guide à la compréhension. La modulation de la voix, guidée par la ponctuation, constitue le facteur perceptif de la compréhension du texte ; l'expression, liée à l'intonation, est en rapport avec le sens, elle est de nature plus intellectuelle* »⁴, Lurcat Liliane , C'est pourquoi, la présence des signes de ponctuation dans les productions écrites des élèves, assez important pour rédiger un texte bien organiser, où on trouve d'une part, l'élève scripte leurs idées et d'autre part, il conserve le sens de son message écrit, autrement dit, la présence de ponctuation facilite la tâche de la lecture et des faits de la langue orale comme certaines pauses et l'intonation... Cela a été critiqué par Lurcat Liliane :

« La ponctuation dans la rédaction est fonction de la structure logique, l'enfant doit maîtriser sa pensée, c'est-à-dire lui donner des repères. En canalisant l'oral dans l'écrit, l'enfant doit codifier la modulation de son propre discours pour le transformer en langage écrit compréhensible. Il ne s'agit plus d'une concrétisation mais d'un phénomène inverse, d'une abstraction. Ce que doit permettre la ponctuation, c'est un découpage de la continuité orale en fragments ».⁵

De ce fait, les ponctuations sont de petits signes, mais essentielles à la production écrite d'un élève. Leurs présences sont importantes et obligatoires, pour le message écrit soit intelligible pendant la lecture (visuelle et à haute voix) et qu'il puisse mettre à l'écrit ce qu'il entend à l'aide de l'intonation, des pauses et des prosodies (à l'oral). En accord avec Rollin (universitaire et auteur du *Traité des études*), Diderot (écrivain) et Beauzée (grammairien) pour dire qu'à l'oral « *la ponctuation donne au discours de la clarté, de la grâce, de l'harmonie* » et qu'à l'écrit elle « *introduit de l'ordre, la liaison et la distinction des parties* ». ⁶

1.2 La place historique des signes de ponctuation :

L'aperçu de ponctuation date du IIIe et IIe siècle avant Jésus-Christ, par trois grammairiens : Aristophane de Byzance (257-180 av. J.-C.), Aristarque de Samothrace

³ Sous la direction d'Alain Lieury, *Psychologie Pour l'enseignant*, Édition : Marie-Laure Davezac-Duhem, Paris ; 2010, P49.

⁴ LUCART. « Liliane. L'acquisition de la ponctuation ». In : **Revue française de pédagogie**, volume 25 ; 1973, P3.

⁵ LUCART. « Liliane. L'acquisition de la ponctuation ». In : *Revue française de pédagogie*, volume 25 ; 1973, P 3.

(220-143 av. J.-C) et Zénodote qui sont des conservateurs et dirigeants successifs de la grande bibliothèque d'Alexandrie ; après qu'il y a maintenant six mille ans que les êtres humains écrivent⁶. (Jacques Drillons) Ces conservateurs ont introduit les premiers signes de ponctuation dans des copies de l'Odyssée et de l'Iliade, afin d'en faciliter la compréhension⁷ (Causse ; Catach)

On leur doit, selon les historiens, les trois points, signes fondateurs de la ponctuation, dont la valeur est graduée, selon la place qu'elle reçoit par rapport à la ligne. Le premier de ces points d'écriture nommée le Point Parfait, en haut autrement dit : se plaçait après la dernière lettre, dans le coin supérieur et indiquait que la phrase portait un sens complet, le point moyen ou le point médian se trouve au milieu et se situait à mi-hauteur après la dernière lettre et faisait office de point-virgule⁸ et Enfin, le troisième point, le sous-point en bas, se trouvait quant à lui, dans le coin inférieur suivant la dernière lettre et « *correspondait, en quelque sorte, au point final actuel correspondant respectivement et très approximativement à notre point, notre point-virgule et notre deux points* »⁹. Ces signes permettent de copier plus fidèlement des textes de la célèbre bibliothèque, notamment L'Iliade et L'Odyssée d'Homère. Ainsi, dans l'Antiquité grecque et latine, on pratique l'écriture en continu (*scriptio continua*), c'est-à-dire :

Les Latins emploient le « punctum », à la fois signe de séparation et de prononciation ; de ce mot vient celui de « ponctuation ». Les capitales sont réservées chez eux à la gravure sur pierre, tandis que les minuscules, nommées par nos typographes « bas de casse », sont utilisées dans l'écriture manuscrite.¹⁰ Jaque Dillon et ils s'établèrent à un système de ponctuation au IV^e siècle AP. J.-C. Saint-Jérôme en fut l'instigateur. Ils reprirent les trois points des bibliothécaires d'Alexandrie et ajoutèrent une division aux textes en les affichant en colonnes, ce qui permettait de donner un sens distinct aux colonnes, chaque colonne exprimant une idéologie différente¹¹.

⁶ DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, à Mesnil-sur-l'Estrée, Gallimard, Impression CPI Firmin-Didot ; le 2 août 2011, P21.

⁷ CAUSSE. Rolande, *Je suis amoureux d'une virgule*, Paris, Seuil ; 1995, P 115.

⁸ La-ponctuation.com, *Histoire de la ponctuation*, disponible sur : <http://www.la-ponctuation.com/histoire-ponctuation.html> < consulté (20/03/2020).

⁹ JARNO-EL HILALI. Guénola, *Enseigner et apprendre la grammaire le cas de la phrase et de la ponctuation au cycle II*, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II ; 04 juillet 2011, P26.

¹⁰ DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, PP 22,23

¹¹ La-ponctuation.com, *Histoire de la ponctuation*, disponible sur : <<http://www.la-ponctuation.com/histoire-ponctuation.html>> consulté (20/03/2020).

Outre les signes « diacritiques », les Grecs utilisaient également une véritable ponctuation : le « point en haut » (·), similaire au point-virgule et du deux-points ou le point d'interrogation, figuré par un point-virgule¹², Jacques Drillon.

On commença, pour en faciliter l'intelligence, par laisser un espace vide entre chaque phrase ; c'est la plus ancienne manière de distinguer les pauses et le sens complet ou incomplet du discours ; puis on mit chaque phrase ou demi-phrase à l'alinéa.

Cette mode passa dès le VII^e siècle. A l'exemple de Cicéron et de Démosthène, saint Jérôme introduisit cette stichométrie ou distinction par versets dans les manuscrits de l'Écriture sainte ; d'où l'on peut inférer que l'introduction des stiques ou divisions en versets et demi-versets, dans les livres prosaïques de l'Ancien Testament, étant qu'à saint Jérôme, les manuscrits latins, ainsi divisés, ne doivent pas être estimés antérieurs à ce saint docteur : on prouve néanmoins, par ses ouvrages, qu'avant lui on observait déjà quelques divisions de versets. Quelques-uns se contentèrent de mettre au commencement de chaque nouvelle phrase une lettre un peu plus grande et qui avançait sur la marge plus que les autres lignes ; mais la distinction par des vides en blanc fut la plus suivie¹³; autrement dit, l'idée des espaces entre les mots, beaucoup plus le blanc, qui s'impose au siècle suivant et devient pratiquement de règle au cours des deux cents ans qui suivent¹⁴, Jacques Drillon ; rendra la lecture possible à un plus grand nombre d'individus. Séparer les mots, c'était déjà les reconnaître une individualité et ainsi renforcer leur sens.¹⁵

Les premiers véritables traités de ponctuation datent de la Renaissance. L'invention de l'imprimerie (1434)¹⁶, la ponctuation prendra son véritable essor (les premiers livres imprimés datent de 1447). On trouve, grâce à Étienne Dolet (1540), humaniste et imprimeur lyonnais, « devient alors la bible des imprimeurs avec son cortège de signes ponctuationnels à peu près tels que nous les connaissons aujourd'hui : virgule, deux-points, point, point d'interrogation, point d'exclamation et parenthèses »¹⁷, (lui-

¹²DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P21.

¹³ 1001 origines, L'origine de Ponctuation, disponible sur : <<https://1001origines.net/origine/sens-de-ponctuation.html>> consulté (20/03/2020).

¹⁴DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P25.

¹⁵La-ponctuation.com, Histoire de la ponctuation, disponible sur : <<http://www.la-ponctuation.com/histoire-ponctuation.html>>consulté (20/03/2020).

¹⁶ Office québécois de la langue française, Banque de dépannage linguistique, Histoire de ponctuation, disponible sur : <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3321#haut> consulté le (28/03/2020).

¹⁷JARNO-EL HILALI. Guénola, Enseigner et apprendre la grammaire le cas de la phrase et de la ponctuation au cycle II, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II ; 04 juillet 2011, p27.

même emploie les alinéas, le §, le Vs, les lunes, les soleils, les pieds de mouche, la croix (+), l'astérisque, le losange, la petite main — qu'on retrouve aujourd'hui dans les logiciels d'informatique — et autres signes savants). Dans la réalité, la liste qu'il dresse des signes est relativement réduite, quoique suffisante : le « colon » (:), ponctuation forte, le « comma » (;), ponctuation moyenne et le « point à queue » ou « incisum » (,), ponctuation faible ; plus trois signes secondaires (point-virgule, point d'exclamation et parenthèse/crochet).¹⁸

Le point-virgule, pour sa part, s'appelait anciennement *periodus* et terminait, à l'origine, un paragraphe. C'est l'imprimeur Bembo qui l'utilise pour la première fois, en 1495, pour marquer une pause plus grande que la virgule et moins grande que le point¹⁹, (Causse ; Catach). En XVII^e siècle, les points de suspension et les tirets, sont traités pour la première fois en Allemagne en 1660, et ont suivi au deux-points en XVIII^e siècle.

Jusqu'au XIX^e siècle, les auteurs ne se soucient guère de la ponctuation et s'en remettent aux imprimeurs. De plus, en plus orienté vers la syntaxe, le code de ponctuation devient rigide. La ponctuation des éditeurs est, abondante : ils multiplient les virgules, « corrigent » les auteurs, dénaturant trop souvent le sens de l'œuvre. Certains auteurs, telle George Sand, commencent à revendiquer leur ponctuation et à tenir tête aux éditeurs.²⁰

Si l'usage des ponctuations telles qu'on les connaît aujourd'hui, se sont généralement fixés au XIX^e siècle, le système continue néanmoins d'évoluer. En 1912, Apollinaire supprime la ponctuation dans ses poèmes. D'autres écrivains lui emboîtent le pas, marquant ainsi un désir de modernité et d'affranchissement. Les pratiques littéraires de la ponctuation se distinguent alors nettement des pratiques courantes, entre autres par l'usage graphique des blancs en poésie.²¹

1.3 La ponctuation comme un objet d'enseignement dans une classe de FLE :

L'enseignement de système de ponctuation ou du ponctèmes d'après Nina Catach font partie des « systèmes de renfort » de l'écriture.²² Elle sert à comprendre le sens du

¹⁸ DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P27

¹⁹ CAUSSE. Rolande, *La langue fait signes. Lettres, accents, ponctuation*, à Paris, Seuil ; 1998, P207.

²⁰ Office québécois de la langue française, Banque de dépannage linguistique, Histoire de ponctuation, disponible sur <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3321#haut> consulté le (28/03/2020).

²¹ Ibid.

²² CATACH. Nina, « La ponctuation et l'acquisition de la langue écrite, norme, système, stratégies ». **In, pratiques : linguistique, littérature, didactique**, n°70 ; 1991, P 49.

texte et à déchiffrer le message écrit, c'est-à-dire, la présence de ponctuation est importante et obligatoire dans les écrits des élèves, pour qu'ils puissent produire des écrits de qualité; « *D'un point de vue didactique, la ponctuation est d'une importance capitale dans le développement des compétences langagières, car elle fournit une aide précieuse à la lecture et à l'écriture* »²³Catach Cité par Marie-Pierre Dufour. D'une part, pour former un apprenant qui peut produire des écrits parfaitement clairs et bien précis, il convient de mettre la lumière sur l'importance de la présence de ponctuation dans les écrits formels ; cela est confirmé par Shirley Carter-thomas « *Les apprenants sont obligés de connaître l'emploi adapté des marques de ponctuation formelles telles que le point-virgule ... et les deux points* »²⁴ ; d'autre part, l'enseignant doit proposer des activités à faire, à l'aide d'une méthode réussisse, pour qu'il puisse aider les apprenants à maîtriser correctement ce système et utiliser les signes de ponctuation de manière adéquate, afin de former un élève capable de rédiger une production bien construite syntaxiquement (sa fonction syntaxique) : « *La ponctuation accompagne l'ordre des mots, des groupes de mots et des phrases* »²⁵ autrement dit, elle aide les mots de liaison et de l'ellipse ..., à construire une phrase bien former, selon les normes. Pour plusieurs chercheurs et grammairiens, tel que Drillon²⁶, Chenard, Desjardins et Lécuyer (1998)²⁷, par Dugas (1997)²⁸ les signes de ponctuation constituent les indices de relation entre les phrases, les mots et les partitions du texte. Leur rôle primordial est, donc de faciliter la compréhension et de mettre en évidence sa structure. Selon Claude Tournier, la ponctuation touche la structuration de l'écrit, même si elle peut garder des relations avec l'oral. Il la définit comme suit : « *La ponctuation est, dans un message écrit, l'ensemble des signes qui n'ont pas de correspondant phonémique.* »²⁹. Puis en fonction sémantique : « *Les signes de ponctuation aident à comprendre le sens d'un texte*

²³ DUFOUR. Marie-Pierre, « Des traités de ponctuation à la classe de français : didactisation d'un objet de savoir », université LAVAL, à Québec, Canada ; 2014, P19.

²⁴SHIRLEY. Carter-thomas, La cohérence textuelle. Pour une nouvelle pédagogie de l'écrit, L'Harmattan, Paris-France ;2000, P158

²⁵VÉDÉNINA. Ludmilla, « La triple fonction de la ponctuation : syntaxique, communicative et sémantique », **In : langue française**, n°45 ; 1980, PP.60-66.

²⁶ DRILLION. Jacques, Traité de la ponctuation française, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P 472.

²⁷CHÉNARD. Suzanne, Ghyslaine. DESJARDINS et Diane. L'LECUYER, Grammaire 100% au secondaire, HRW, à Montréal ; 1998, P345.

²⁸ DUGAS. André, Le guide de la ponctuation, Les éditions logiques, à Montréal ; 1997, P 175.

²⁹ DROLET. Anne-Claude, L'emploi de la ponctuation dans des transcriptions de la langue parlée, Faculté des lettres université LAVAL, à Québec, Chicoutimi Saguenay ; 2006, P11.

»³⁰ ; les signes de ponctuation peuvent fournir une indication modale, une structuration en plans d'énonciation, une analyse sémantique de la phrase (la virgule permettant de distinguer l'apposition de l'épithète, la relative déterminative de la relative explicative); et vers la fin en fonction communicative : « *La ponctuation aide l'ordre des mots et le lexique à construire l'énonciation (ce qu'on appelle, d'après les linguistes tchèques, la division actuelle de la phrase)* »³¹ ; c'est-à-dire dire il pousse les apprenants à comprendre les rôles énonciatifs des signes de ponctuation en l'écriture comme dans la lecture ; c'est une fonction stylistique évoque des nuances affectives, produisent des effets de style (valeur stylistique) ou expressive de la ponctuation ;d'après Védénina, cité par Jaffré «*attache une grande importance à cette ponctuation communicative qui permet de reconstruire les modèles syntaxiques standards en exprimant « les intentions intimes du scripteur » ... , en l'identifiant à une situation de communication.* »³² De plus, le scripteur va exprimer leur sentiment, en utilisant des signes de ponctuation spécialisées pour cette fonction, pour passer un message écrit, autrement dit : ces signes peuvent soulager la rigidité des mots, pour les lecteurs peuvent comprendre les sentiments de l'auteur, quelques soient d'interrogation, bonheur, étonnement, ...

Pour Séguy cité par Jarno-El Hillali, « *la ponctuation n'est pas une des compétences simples, élémentaires, exigibles dès les premiers apprentissages. Bien au contraire, il apparaît que la maîtrise de la ponctuation constitue le couronnement de la maîtrise de la langue écrite. Il ne s'agit nullement d'un savoir-faire mécanique* »³³ , certainement pour rédiger un texte, il convient de bien maîtriser le savoir ponctuer autrement dit, mettre chaque signe de ponctuation à sa place pour construire une phrase correcte afin de transmettre et comprendre le bon sens lors de la lecture et de l'écriture. L'enseignant doit prendre des remarques, puis il convient de lire des textes et des productions libérées, de leurs apprenants pour cerner, relever les ponctuations qui manquent et les difficultés de l'utilisation trouvées. Donc, pour maîtriser ce système de ponctuation, il doit consacrer au moins un peu du temps dans sa classe pour faire comprendre aux élèves la leçon sur ce domaine avec des nouvelles méthodes tel que, l'utilisation des supports audiovisuels et

³⁰TOURNIER. Claude, « Pour une approche linguistique de la ponctuation », dans CATACH, Nina, édit, *La ponctuation : recherches historiques et actuelles*, Fascicule deux, Paris et Besançon, CNRS et Groupement de recherches sur les textes modernes ;1978, P64.

³¹ VÉDÉNINA. Ludmilla, « La triple fonction de la ponctuation : syntaxique, communicative et sémantique », **In : langue française**, n°45 ; 1980, PP 60-66.

³² JAFFRE, J-P. « La ponctuation du français : études linguistiques Contemporaines », **In Pratiques : linguistique, littérature, didactique**, n° 70 ; 1991, PP61-83.

³³JARNO-EL HILALI. Guénola, *Enseigner et apprendre la grammaire le cas de la phrase et de la ponctuation au cycle II*, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II ; 04 juillet 2011, p107.

des activités ludiques et mettre en relief les connaissances antérieures des élèves sur les signes de ponctuation ; donc on aide les élèves à surmonter leurs difficultés, pour leurs motiver et de montrer l'utilité de l'emploi de tel ou tel signe dans tel ou tel contexte, pour confirmer aux apprenants que l'erreur n'est pas un crime, mais une clé de réussite ; autrement dit, l'erreur est inévitable durant l'apprentissage : d'une part, pour informer l'enseignant par les progrès de son apprenant ; d'autre part, elle est nécessaire parce qu'elle représente un outil important pendant l'apprentissage d'une langue étrangère:« *L'erreur est nécessaire, c'est une étape dans l'acquisition du savoir.* »³⁴.

³⁴BEMMOUNA. Abdallah, « L'erreur au service de l'apprentissage » Inspecteur pédagogique de l'enseignement secondaire ; 2016, PP1-18. Disponible sur : <https://lewebpedagogique.com/arefo/files/2016/10/erreur_apprentissage.pdf >

Conclusion Partielle :

Dans un premier temps, nous avons défini le concept de ponctuation par quelque chercheurs et grammairiens et leurs influences sur les écrits des apprenants dans des triples fonctions au niveau de la phrase : soit en fonction syntaxique, sémantique et stylistique ; et après avoir tracé un bref historique sur l'émergence des signes de ponctuation en langue française et son développement à travers le temps jusqu'à nos jours. Puis, nous avons donné un bon nombre des signes de ponctuation d'aujourd'hui tels que : le point final, la virgule, le point-virgule, les deux points, les guillemets, le point d'interrogation, le point d'exclamation, la majuscule, les parenthèses, les crochets, le tiret et l'alinéa, etc. En final, nous concluons ce chapitre par le rôle de l'enseignant, dans les classes de FLE, à sensibiliser ses élèves à l'importance de la ponctuation dans leurs écrits.

Chapitre

2

La valeur des signes de ponctuation.

Sommaire :

- Le rôle grammatical des principaux signes de ponctuation en languefrançaise.....	30
Conclusion partielle.....	31

Malgré l'importance de la ponctuation, nous avons détecté des lacunes dans les écrits des élèves, ce domaine est peu maîtrisé par les apprenants, qui n'arrivent pas à ponctuer efficacement leurs textes. Cela nous amène à parler dans ce chapitre de la valeur des signes de ponctuation et donc du rôle grammatical de chaque signe de ponctuation, c'est-à-dire, nous proposons des définitions détaillées sur chaque signe en usage ; pour conclure cette partie, nous montrons leurs rôles principaux dans les textes puis, la relation entre quelques signes et les différents types de phrases.

II. Le rôle grammatical des principaux signes de ponctuation en langue française :

Les principaux signes de ponctuation en langue française sont : le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, le point –virgule, les points de suspension, les deux points, la virgule, les guillemets, le tiret, le trait, les parenthèses et les crochets.

II.1 Le point :

II.1.1 Définition :

Cité par Jacques Drillions dans son ouvrage, d'après Grevisse :

« Le point indique la fin d'une phrase. Il se place aussi après tout mot écrit en abrégé. [Remarque :] Les écrivains contemporains emploient parfois le point (au lieu de la virgule) pour détacher d'une proposition principale une proposition subordonnée ou un membre de phrase auxquels ils veulent donner un relief plus accusé. »³⁵

C'est-à-dire, le point (.), marque la fin d'une phrase déclarative, se place après les abréviations, sauf celles dont la lettre finale correspond à la fin du mot pour cela, il a classé parmi ponctuation grammaticale (Indiquent les rapports logiques entre les éléments du discours [valeur syntaxique]).

II.1.2 Quelques fonctions des points finaux :

D'après Jaques Drillions : *« On a beaucoup débattu sur l'emploi du point dans les phrases courtes, les propositions subordonnées, les phrases dépourvues de verbe, etc. ... Le point*

³⁵DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, p129.

termine une phrase courte, longue, mal ou bien construite. »³⁶ c'est-à-dire, le point peut réaliser des fonctions multiples, peu importe la syntaxe, sa forme et son contenu.

II.1.2.1 Poids du point :

On trouve des phrase courtes sans verbe qui termine par un point mais, elle comporte un sens lourd, tels que les publicités « *Le journalisme fait grand usage de phrases courtes dépourvues de verbe, auxquelles le point donne un caractère affirmatif, pour ne dire pas péremptoire.* »³⁷Jacques Drillions, par exemple : terminés les phosphates dans les lessives.

II.1.2.2 Le point froid : d'après Jacques Drillions :

« *Le point, plus encore que la brièveté de la phrase qui détermine sa présence, est le signe du fait accompli ; il est la marque de l'irréversible, de ce qui ne mérite plus d'attention.... Le point, dans la phrase courte, est le signe du constat. Il marque l'impassibilité de celui qui écrit* ». ³⁸

Dans ce cas nous voyons que ce procédé a pour but de mettre une distance entre l'auteur et leurs lecteurs ou pour marquer leurs sentiments. Par exemple, (*Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile : « Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués. » C'était peut-être hier Cela ne veut rien dire.*) ³⁹D'après Albert Camus.

II.1.2.3 Le point relie :

« *Les points, lorsqu'ils sont rapprochés, relient les phrases plus puissamment encore que ne le font virgules ou points-virgules* ». ⁴⁰Jacques Drillions ; c'est-à-dire, le rôle du point, c'est de combiner les phrases par une force plus élevée que la virgule et le point-virgule ; exemple : (Le lion est beau, grand, généreux. Le lion est plein de vitalité. Le lion est plein de superbe. Le lion en jette. Le lion a du chien.) Jacques A. Bertrand, Tristesse de la balance et autres signes.

En plus, nous trouvons que les rôles et les fonctions du point restent toujours multiples, par exemple : elle marque la fin d'un syntagme, point multiple (point de suspension), après le point, une capitale, le point abrégatif (1/4) (« It. » pour « italien », ou « h. » pour « hapax »), le point abrégatif (2/4) : (S.N.C.F /R.A.T.P., etc.), le point

³⁶ DRILLION. Jacques, Traité de la ponctuation française, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P130.

³⁷ Ibid.

³⁸ Ibid. P 133.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Ibid. P 134.

abréviatif (3/4), le point abréviatif : (Mme de G., la ville de T), la question des dates : (25. VI.1954 ou 25.06.1954), dans les parties d'une œuvre : (1. Les causes de la guerre / 2. Les causes politiques.), etc.

II.1.3 La phrase déclarative :

C'est la phrase qui se termine par un point ou le point final. On distingue deux natures de cette phrase, soit affirmative qui ne contient pas une négation et la phrase négative (une phrase déclarative d'une nature négative).

II.2 La virgule :

II.2.1 Définitions :

Cité par Jacques Drillions dans son ouvrage d'après :

Furetière : « *C'est une marque faite en forme de petit e renversé, qui fait partie de la ponctuation, & qui marque la division des membres d'une période où il faut faire une petite pause.* »⁴¹

D'après Robert et Nathan : « *c'est la virgule qui marque la pause la plus courte sans changement d'intonation.* »⁴²

D'une autre façon, marque une pause courte au sein d'une phrase, autrement dit, elle vient pour séparer des mots ou groupes de mots, des propositions de même nature, ... et elle a classé parmi ponctuation grammaticale.

II.2.2 Les fonctions de la virgule :

La virgule a une double fonction, directement déterminée par sa présence ou son absence (principe de l'interrupteur).

II.2.2.1 Présence :

Par sa présence, la virgule indique que les termes qu'elle sépare doivent être reliés entre eux par une identité de fonction. Ils font partie, dirait-on en mathématique moderne, du même ensemble. L'application la plus simple de cette fonction est l'énumération. D'après Popin « *puisque la virgule est chargée de poser les relations de parallélisme entre deux termes successifs, ses autres emplois obligatoires se trouvent dans les énumérations, soit qu'il*

⁴¹ Ibid.

⁴²CHRISTENSEN. M.-H, FUCHS. M, KORACH. D, SCHAPIRA. C, Grammaire alphabétique, Édition Nathan, Italie ; 2001, P 218.

s'agit de sujet »⁴³ Ainsi La Fontaine écrit-il cité par Drillions : « *Le lait tombe : adieu veau, vache, cochon, couvée.* »⁴⁴ Comme elle nous indique aussi, deux choses avec un sens opposé ; d'après Jacques Drillions « *Voici une virgule avant « et » qui indique que cette conjonction sépare deux termes qui ne sont pas à égalité dans la construction de la phrase : O douleur ! ô douleur ! Le Temps mange la vie, Et l'obscur Ennemi qui nous ronge le cœur.* ».⁴⁵

II.2.2.2 Absence :

Par son absence, la virgule nous indique que les fonctions grammaticales sont différentes, exemples : « *J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans* »⁴⁶, On remarque qu'il y a une absence de virgule entre le sujet, le verbe, l'adverbe, la préposition et la conjonction, etc. Ainsi, dans la phrase simple que nous venons de citer, le sujet est lié au verbe, le verbe à l'adverbe, l'adverbe à la préposition qu'il gouverne et ainsi de suite.

II.2.3 Quand et où on met une virgule :

On sépare par une virgule les termes de fonction grammaticale équivalente, sauf s'ils sont reliés par une conjonction de coordination :

II.2.3.1 Sans conjonction de coordination :

La virgule peut séparer plusieurs verbes ; plusieurs phrases sans verbe, des indépendantes juxtaposées, des relatives, séparer des termes isolés : (Ben oui, tiens) ; des différents sujets du verbe : (Elle achète des sacs, vêtements, des chaussures.) ; des différents attributs : (Il [Drieu] voulait paraître indolent, paresseux, indifférent. Ce n'était qu'une attitude de dandy. *Philippe Soupault*) ; comme elle peut séparer les épithètes : (Une belle, élégante, forte femme avait passé devant ma maison.) ; les différents compléments d'objet : (Il a raconté au cours de la même séance de ses souvenirs, ses aventures, ses joies, ses peines.), des différents infinitifs et des divers compléments : (*Qu'elles sont sérieuses et attentives, et sans l'ombre d'impatience, d'ironie, d'esprit critique, de pessimisme, ... Jean Cocteau, Mon premier voyage.*), ainsi des différents adverbes.

⁴³ POPIN. Jacques, la ponctuation, éditions Nathan, Paris, 1998, P39.

⁴⁴ DRILLION. Jacques, Traité de la ponctuation française, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P151.

⁴⁵ Ibid. P 152.

⁴⁶ Ibid.

II.2.3.2 Avec une conjonction (« et », « ni », « ou ») :

On met une virgule avant la conjonction si les conjonctions relient deux termes de fonction différente ⁴⁷: (Je n'aime pas chanter, et souffrir m'occupe.) ; En fin d'énumération en mets pas une virgule : (Il invite ses amis, sa famille et ses voisins) ; elle sépare différents sujets du verbe : (*Repoussé de partout, il évita les hommes ; et il se nourrit de racines, de plantes, de fruits perdus, et de coquillages qu'il cherchait le long des grèves.* « *Gustave Flaubert, Trois contes.* »)⁴⁸ ; Termes liés deux à deux (*Qui balance entre une robe de soie et une robe de laine, un chapeau de feutre ou de cuir, ce n'est pas sans être conduit à s'interroger sur l'usage et la raison du chapeau ou de la robe.* « *Jean Paulhan, La rhétorique renaît de ses cendres.* »)⁴⁹...

Nous trouvons, qu'il y a d'autre emploi de virgule comme : isolation les mots ou groupe de mots, qui sont mis en opposition ou en apostrophe : (Sara, la sœur de Amin, arrive demain.) ; puis on la trouve après le nom de lieu dans l'indication de la date : (Tolga, le 15 Mai 2020.) ; comme on peut l'utiliser, après les compléments circonstanciels ou les propositions subordonnées placés en tête de la phrase ⁵⁰, exemple : hier près de l'école, j'ai aperçu Martine ; aussi la virgule peut séparer ou isoler les propositions incises (Je vais, dit-il, vous raconter tout l'histoire.) et proposition subordonnée explicative (Les enfants, qui avaient voyagé toute la nuit, étaient fatigués) ou proposition participiale tel que : (Ses devoirs terminés, il rangea sa chambre.) ⁵¹

II.3 Le point - virgule :

II.3.1 Définitions :

Cité par Jacques Drillions dans son ouvrage Grevisse :

*« Le point-virgule marque une pause de moyenne durée. Il s'emploie pour séparer dans une phrase les parties dont une au moins est déjà subdivisée par la virgule, ou encore pour séparer des propositions de même nature qui ont une certaine étendue. »*⁵²

⁴⁷ DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P172.

⁴⁸ Ibid. P 175.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ CHRISTENSEN. M.-H, FUCHS. M, KORACH. D, SCHAPIRA. C, *Grammaire alphabétique*, Édition Nathan, Italie ; 2001, P 218.

⁵¹ Ibid. P 219.

⁵²DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P 366.

Robert & Nathan : « Il marque une pause plus importante que la virgule, et une intonation descendante moins marquée que dans le cas du point. Il sépare deux propositions qui ont entre elles, la plupart du temps, une relation logique. »⁵³

Jacques Popin : « Le point-virgule est une super-virgule. Parce qu'il apparaît dans l'énoncés ou figure déjà une plusieurs virgule(s) de rang inférieur ; parce qu'il n'apparaît pas dans les structures de base mais seulement au niveau de la phrase complexe. »⁵⁴

C'est-à-dire le point-virgule se trouve dans les phrases complexes pour séparer les propositions trouvées. Cela est confirmé par Christiane Montécot : « on le considère souvent comme un signe intermédiaire entre point et virgule. Il sépare sans que la coupure soit totale : on peut le placer entre les propositions dans les phrases longues, entre les éléments successifs d'une même idée. »⁵⁵ De ce fait, sa valeur penche de côté de l'un ou de l'autre, exemple : il arriva un jour vers trois heures ; tout le monde était aux champs ; il entra dans la cuisine, mais n'aperçut point d'abord Emma les auvents étaient fermés. Il a classé parmi ponctuation grammaticale.

II.3.2 L'emploi du point-virgule :

Le point-virgule peut jouer le même rôle de quelques locutions comme : et ainsi, c'est ainsi que, donc, etc. pour but d'augmenter le style en allégeant la phrase exemple :

« En 1936 la création des congés payés a mis sur pied une véritable mobilité de la population vers les centres de vacances **et ainsi** le temps libre ne semblait plus un mythe mais bien une réalité. Sera mieux équilibrée et plus lisible sous la forme : En 1936 la création des congés payés a mis sur pied une véritable mobilité de la population vers les centres de vacances ; le temps libre ne semblait plus un mythe mais bien une réalité. »⁵⁶

« Il s'emploie dans l'énumération de plusieurs objets semblables ou opposés, mais coupés par une ou plusieurs propositions incisives, sans être liées par un même antécédent »⁵⁷. On trouve d'après Christiane Montécot « qu'il est aussi utilisé pour clore les alinéas de certains textes administratifs ; dans ce cas particulier, il peut être suivi de majuscule. »⁵⁸ Et vers la fin, « un point-virgule peut précéder « et », pourvu qu'il sépare deux termes de fonction

⁵³ CHRISTENSEN. M.-H, FUCHS. M, KORACH. D, SCHAPIRA. C, Grammaire alphabétique, Édition Nathan, Italie ; 2001, P 219.

⁵⁴ POPIN. Jacques, la ponctuation, Édition Nathan, Paris ; 1998, P 95.

⁵⁵ MONTÉCOT. Christiane, Techniques de communication écrite, Édition CHihab, à Alger ; 1996, P 31.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Espace français, l'emploi de point-virgule disponible sur <<https://www.espacefrancais.com/emploi-du-point-virgule/>> consulté le (03/09/2020).

⁵⁸ MONTÉCOT. Christiane, Techniques de communication écrite, Édition CHihab, 1996, P 31.

grammaticale différente ; peut aussi précéder « mais », dans les mêmes circonstances ». On peut même dire que, compte tenu de la règle bien connue qui déconseille de commencer une phrase par une conjonction de coordination, toute phrase dont le premier mot serait un « et », un « mais », etc. devrait logiquement être précédée d'un point-virgule ; mais ce précepte, dont l'excellence apparaît vite à un œil convaincu, ressemble fort à un vœu pieux.

II.4 Les deux points :

II.4.1 Définition :

Cité par Jacques Drillions dans son ouvrage d'après Grevisse :

*« Les deux points s'emploient : 1° Pour annoncer une citation, une sentence, une maxime, un discours direct, ou parfois un discours indirect [...]. 2° Pour annoncer l'analyse, l'explication, la cause, la conséquence, la synthèse de ce qui précède [...]. »*⁵⁹

D'une autre manière, séparent des éléments unis par un lien logique, introduisent une énumération, une explication ou une citation. Il a classé parmi ponctuation grammaticale.

II.4.2 L'emploi des deux points :

Les deux points jouent le même rôle de : **ainsi, c'est-à-dire, par exemple** ; et sur le modèle du schéma cataphorique, les deux points sont également utilisables entre deux segments que lie entre eux une relation de dépendance lisible dans les deux sens : cause/conséquence ; résultat/ explication ; avant/ après. Exemple (Je suis parti : il venait d'entrer. / il entra : je sortis.)⁶⁰

II.5 Les parenthèses :

II.5.1 Définitions :

Cité par Jacques Drillions dans son ouvrage d'après :

Furetière : *« Petit nombre de paroles intercalaires qu'on met dans un discours, qui en coupent le sens, & qu'on croit nécessaires pour son intelligence. En les récitant on le prononce d'un autre ton, & en les écrivant on les enferme entre ces caractères (), afin de les faire distinguer de la suite*

⁵⁹ DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P 256.

⁶⁰POPIN. Jacques, *la ponctuation*, Édition Nathan, Paris ; 1998, P 103.

du discours. Ces caractères se nomment aussi parenthèses ; & on dit qu'on ouvre la parenthèse, quand on se sert du premier ; & qu'on la ferme, quand on se sert du second. »⁶¹

D'après Christiane Montécot : « *Les parenthèses introduisent une explication, une réflexion, la source d'une citation. Elles peuvent aussi indiquer une possibilité de choix* »⁶²

Autrement dit, les parenthèses s'emploient pour isoler un élément d'information accessoire et elles permettent de donner des indications supplémentaires au lecteur. Elles ont classé parmi les signes d'insertion (Marquent un changement de niveau dans le discours).

II.5.2 L'emploi des parenthèses :

En général, « *elles encadrent une portion de texte qui diffère du contexte qui l'entourne* ». ⁶³C'est-à-dire : les parenthèses tiennent à la nature de leur contenu ou un message que l'auteur ajoute à son texte. D'après Popin, si cette portion encadrer par une parenthèse, s'ajoute à un contexte diffère (Élément autonome.) et elle commence par une minuscule, elle perd la plupart de leurs signes de ponctuation sauf le point d'exclamation, pour confirmer que les parenthèses qui commencent par une majuscule garde leur ponctuation finale.

« Elles de simple insertion d'un élément non autonome commencent par une minuscule ... perdent la plupart de leurs signes de ponctuation ... commencent par une majuscule gardent leur ponctuation finale propre ; dans ce cas la ponctuation de la phrase encadrante précède la parenthèse ouvrante si elle est forte, suit la parenthèse fermante si elle est faible. »⁶⁴

Et peut faire référence, comme certains guillemets, à des traits de langage, aux vocabulaires propres à un groupe, à une personne, à un milieu social. La citation entre parenthèses à un aspect plus sec que celle qu'on fait entre guillemets et contient en elle-même un jugement, une ironie.⁶⁵

⁶¹ DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, PP 256-257.

⁶² MONTÉCOT. Christiane, *Techniques de communication écrite*, Édition CHihab, à Alger ; 1996, P 32.

⁶³ POPIN. Jacques, *la ponctuation*, Édition Nathan, Paris ; 1998, P 43.

⁶⁴ Ibid. PP 44.

⁶⁵ DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P 262.

II.6 Les crochets :

II.6.1 Définition :

Cité par Jacques Drillions dans son ouvrage d'après Grevisse :

« Les crochets servent au même usage que les parenthèses, mais ils sont moins usités. On les emploie surtout pour isoler une indication qui contient déjà des parenthèses [...]. Les crochets — ou les parenthèses — s'emploient aussi pour enfermer trois points représentant, dans un texte cité, la partie que l'on a jugé bon de ne pas reproduire. »⁶⁶

C'est-à-dire, les crochets jouent le même rôle que les parenthèses, qu'ils remplacent à l'intérieur d'une parenthèse. Ils ont classé parmi les signes d'insertion.

II.6.2 L'emploi des crochets :

On les utilise lorsque, à l'intérieur d'une parenthèse, il est nécessaire d'ouvrir une autre ; son emploi est obligatoire pour marquer toute intervention de l'éditeur dans le texte qu'il publie, comme on les utilise lorsqu'on désire ajouter un commentaire au texte sans le porter en note et ils servent aussi, *« dans un texte cité, à indiquer une modification, une substitution ou une suppression »*.⁶⁷ Les crochets peuvent utiliser :

« Pour expliciter et corriger autrement dit, lorsqu'un texte cité comporte une obscurité, due à la brièveté de la citation ou à une autre cause, l'éditeur emploie les crochets pour éclairer le lecteur ; de même si l'auteur a commis une faute de grammaire ou d'orthographe. »⁶⁸

On trouve aussi *« qu'ils s'emploient avec les points de la suspension lorsque l'éditeur a supprimé un passage de la citation. Dans ce cas, l'on remplace la partie retranchée par des points de suspension. »⁶⁹*

II.7 Les guillemets :

II.7.1 Définition :

D'après Jacques Popin : *« De la même façon les guillemets, indispensables pour marquer le passage de la narration au discours. »⁷⁰* ; *« Aussi on trouve des guillemets, non précédés des*

⁶⁶ Ibid. PP 278-279.

⁶⁷ CHRISTENSEN. M.-H, FUCHS. M, KORACH. D, SCHAPIRA. C, Grammaire alphabétique, Édition Nathan, Italie ; 2001, P 221.

⁶⁸ DRILLION. Jacques, Traité de la ponctuation française, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P 282.

⁶⁹ Ibid. PP 282,283.

⁷⁰ POPIN. Jacques, la ponctuation, Édition Nathan, Paris ; 1998, P 104.

deux points, lorsqu'on utilise un mot dans un sens qui n'est pas sens habituel ou lorsqu'on veut mettre en valeur un mot ou une expression ».⁷¹

C'est-à-dire les guillemets s'emploient pour encadrer un discours direct ou une citation et pour isoler dans la phrase des mots étrangers, argotique, ou expression. Ils ont classé parmi les signes d'insertion.

II.7.2 L'emploi des guillemets :

Grevisse : « Les guillemets s'emploient au commencement et à la fin d'une citation, d'un discours direct, d'une locution étrangère au vocabulaire ordinaire ou sur laquelle on veut attirer l'attention. Dans le passage guillemeté, on se contente ordinairement de placer les guillemets au commencement de chaque alinéa et à la fin du dernier ; parfois on met les guillemets au commencement de chaque ligne ou de chaque vers. »⁷²

De cela, les guillemets s'emploient pour encadrer une citation et leur emplois est obligatoire pour toute citation sauf les citations de vers et dans certaines présentations du dialogue direct ou un changement de niveau dans le discours direct et pour isoler dans la phrase des mots étrangers, argotique, ou expression.

II.8 Le tiret et le trait :

II.8.1 Définitions :

Cité par Jacques Drillions dans son ouvrage d'après Grevisse :

« Le tiret s'emploie dans un dialogue pour indiquer le changement d'interlocuteur ; il se met aussi, de la même manière que les parenthèses, avant et après une proposition, un membre de phrase, une expression ou un mot, qu'on veut séparer du contexte pour les mettre en valeur ».⁷³

Autrement dit, le tiret se trouve dans un dialogue pour marquer le changement d'interlocuteur, s'emploient pour mettre en valeur un élément d'une phrase, pour marquer les débuts d'une énumération (avec retour à la ligne) et il joue le même rôle que les parenthèses ; on l'appelle alors double tiret. Donc, le tiret est considéré comme un signe d'insertion.

⁷¹ CHRISTENSEN. M.-H, FUCHS. M, KORACH. D, SCHAPIRA. C, Grammaire alphabétique, Édition Nathan, Italie ; 2001, P 222.

⁷² DRILLION. Jacques, Traité de la ponctuation française, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, PP 293,294.

⁷³ DRILLION. Jacques, Traité de la ponctuation française, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P 329.

Christiane Montécot : « *le trait d'union assemble plusieurs mots en un seul ... sert aussi à marquer l'inversion du sujet et le tiret pour lui encadrent une expression mise opposition, comme le font les virgules ; ils la mettent nettement en relief et permettent de suggérer l'intonation* ». ⁷⁴

II.8.2 L'emploi de tiret et le trait :

Parfois le tiret se place après une virgule, comme si l'on estimait que cette virgule indique trop faiblement la séparation qu'on veut marquer. Il se trouve dans un dialogue pour indiquer le changement d'interlocuteur et pour mettre en valeur un élément d'une phrase, marquer les débuts d'une énumération (avec retour à la ligne) et il peut jouer le même rôle que les parenthèses, on l'appelle alors double tiret puis on emploie le trait pour marquer la coupure d'un mot en fin de ligne, il est obligatoire comme signes orthographique et syntaxique dans certains cas ; dans une typographie soignée, plus court que le tiret, aussi le trait d'union qui sert à lier des mots grammaticalement dépendants ou les parties d'un mot composé.

II.9 Les points de suspension :

II.9.1 Définitions :

Cité par Jacques Drillions dans son ouvrage d'après Grevisse :

« Les points de suspension indiquent que l'expression de la pensée reste incomplète pour quelque raison d'ordre affectif ou autre (réticence, convenance, émotion, brusque repartie de l'interlocuteur, etc.) » ⁷⁵

Jacques Popin : « *Ils sont une marque de l'inachèvement, aussi bien de celui du mot, qui pourrait être donné in extenso et qui ne l'est pas, que celui d'une réplique dans le dialogue, ou que celui d'une ellipse de la narration* ». ⁷⁶

Donc, les points de suspension servent à marquer l'interruption, indiquent que la pensée n'est pas entièrement exprimée, interrompent une énumération (valeur de etc.) et ils s'emploient entre parenthèses ou entre crochets pour indiquer une omission d'une partie d'un texte ou d'une citation. Ils ont classé parmi les ponctuations expressives (Évoquent des nuances affectives, produisent des effets de style [valeur stylistique]).

⁷⁴MONTÉCOT. Christiane, Techniques de communication écrite, Édition CHihab, à Alger ; 1996, P 32.

⁷⁵Ibid. 404.

⁷⁶POPIN. Jacques, la ponctuation, Édition Nathan, Paris ; 1998, P 100.

II.9.2 L'emploi des points de suspension :

D'après Christiane Montécot « *Leur usage est difficile à définir précisément, mais une règle s'impose : ne pas en abuser. Un texte n'est pas un jeu de devinettes ou une série de sous-entendus. Lorsque les points de suspension sont placés entre parenthèse, ils indiquent qu'une coupure a été faite à l'intérieur d'un texte qu'on cite.* »⁷⁷.

On utilise ces points de suspension pour marquer une interruption par l'interlocuteur, le silence et la volonté de ne pas dire, pour indiquer que la pensée n'est pas entièrement exprimée ; comme ils tiennent lieu d'une réplique absente dans le dialogue. On ajoute souvent des points de suspension à un point d'interrogation, pour signifier la perplexité de celui qui formule la question. Il n'attend pas vraiment de réponse.

II.10 Le point d'interrogation :

II.10.1 Définition :

Cité par Jacques Drillions dans son ouvrage d'après Littré :

« *Le point d'interrogation (?) ou point interrogant, signe de ponctuation qui se met à la fin d'une phrase interrogative.* »⁷⁸

D'autre façon, s'emploie à la fin d'une phrase exprimant une interrogation directe. Il a classé parmi les ponctuations expressives.

II.10.2 L'emploi de point d'interrogation :

En général, on emploie le point d'interrogation pour poser une question directe et on ne l'emploie pas pour interrogation indirecte ; sa fonction est de marquer la phrase interrogative et s'emploie entre parenthèses quand il y a un doute sur la véracité d'un élément.

II.10.3 La phrase interrogative :

C'est la phrase qui se termine par un point d'interrogation c'est-à-dire, exprime une question, dans ce cas cette dernière est de type interrogatif qui besoin une réponse.

⁷⁷ Ibid. P 33.

⁷⁸ DRILLION. Jacques, *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P 341.

II.11 Le point d'exclamation :

II.11.1 Définition :

Cité par Jacques Drillions dans son ouvrage d'après Littré :

« Point d'exclamation (!), ou point d'admiration, ou point admiratif, signe de ponctuation qu'on met après le dernier mot d'une phrase qui exprime l'admiration ou l'étonnement. »⁷⁹

C'est-à-dire le point d'exclamation, marque la surprise, la crainte, la joie, l'étonnement. Il a classé parmi les ponctuations expressives

II.11.2 L'emploi de point d'exclamation :

L'utilisation du point d'exclamation est obligatoire pour marquer l'interjection et la phrase exclamative ; autrement dit, *« toute interjection isolée ou non, est aussitôt suivie d'un point d'exclamation et lorsqu'elles sont répétées, on répète le point d'exclamation. »⁸⁰* Comme il existe l'interrogation exclamative c'est-à-dire :

« Dans une phrase interro-exclamative, l'exclamation l'emporte sur l'interrogation et l'interrogation de pure forme = exclamation ; alors il remplace parfois le point d'interrogation, lorsque la question est de pure forme, et n'appelle point de réponse »⁸¹

En utilisant le point d'exclamation entre parenthèses, pour indiquer l'incrédulité de lui, *« on met ce signe entre parenthèses, pour exprimer le sentiment de l'auteur sur ce qu'il rapporte ou, le plus souvent, sur ce qu'il cite »⁸²*

II.11.3 La phrase exclamative :

C'est la phrase qui se termine par un point d'exclamation, elle peut exprimer un sentiment ou la surprise comme elle peut exprimer une question qui ne besoin pas de réponse, dans ce cas cette phrase est de type exclamatif.

⁷⁹ DRILLION. Jacques, Traité de la ponctuation française, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991, P 350.

⁸⁰ Ibid. P 351.

⁸¹ Ibid. P 362.

⁸² Ibid. P 363.

Conclusion Partielle :

Pour conclure cette partie, nous pouvons dire que les signes de ponctuation sont un domaine plus vaste, qui se touche la langue française du côté grammatical, syntaxique, phonétique et même sémantique, pour cela sa présence dans les leçons et les programmes éducatifs des élèves, est indispensable. Il convient donc de mettre en place des séances spécialisées pour chaque signe de ponctuation, dans ce cas l'élève sera capable de distinguer comment et quand il doit utiliser chaque signe de ponctuation.

Partie pratique

Chapitre

3

*Les ponctuations dans les productions
écrites des élèves de 2^{ème} A.M en classe
de FLE*

Sommaire :

1-Recueil des données.....	34
2-Le corpus et les échantillons.....	34
3-La méthode de recherche.....	35
4-Le déroulement de l'expérimentation.....	35
5- Grille de correction.....	39
Conclusion partielle.....	48

Ce qui nous motive à tenir ce travail, est de trouver des solutions au manque d'utilisation de ponctuation chez les apprenants de la langue française au cycle Moyen. Dans un premier temps, au troisième chapitre, nous étudierons les conséquences de l'absence des signes de ponctuation dans les productions écrites des élèves de 2^{ème}A.M. Pour cela nous analyserons leurs productions libres puis, on présentera une leçon sur les signes de ponctuation avec un support audio-visuel à un groupe expérimental, en proposant deux activités en deux séances, au groupe témoin et au groupe expérimental. On finira, par l'analyse des résultats trouvés dans le but de confirmer ou infirmer les hypothèses données.

III. Les ponctuations dans les productions écrites des élèves de 2^{ème}A.M classe de FLE :

III.1 Recueil des données :

Nos objectifs de ce travail de recherche sont de proposer des aides aux apprenants, pour qu'ils puissent être capables de rédiger une production écrite bien ponctuée, construite selon les normes typographiques (structurée en paragraphes et en phrases...), et faire acquérir des habilités de lecture de textes sans tomber dans les équivoques et les contresens que certains énoncés non ponctués peuvent induire. Puis, Apprendre aux élèves à rythmer leurs énoncés, en usant de ponctuation appropriée aux différentes pauses et intonations ; c'est en ce sens que nous décrivons le test qui a permis le recueil des données pour cette étude.

III.2 Le corpus et les échantillons :

Nous avons choisi une classe de 2^{ème}A.M, c'est le public visé par le test de l'expérimentation qui se compose de 28 élèves, nous avons travaillé une fois avec toute la classe et la seconde fois avec un groupe expérimental et l'autre restant témoin. Nous avons utilisé pendant cette expérimentation le manuel scolaire, les copies qui contiennent les productions écrites des apprenants, un support audio-visuel de la leçon présentée en utilisant un micro portable (Pc) et un data show et les copies des tests proposer aux élèves.

III.3 La méthode de recherche :

Pour bien mener notre travail de recherche, nous avons opté pour la méthode expérimentale c'est-à-dire, la présence de la méthode analytique et comparative.

D'abord, nous avons choisi la méthode analytique afin de dégager les erreurs commises par nos apprenants au niveau de l'utilisation des signes de ponctuation dans leurs productions écrites. Ensuite, nous ferons une observation puis, une comparaison des copies des deux activités réalisées dans le groupe expérimental (qui assistent à une séance préparée par nous, pour présenter le rôle de chaque signe de ponctuation) et l'autre reste témoin pour mener notre étude.

III.4 Le déroulement de l'expérimentation :

III.4.1 Pré-test :

Cette activité s'est déroulée le 20/02/2020 avec toute une classe, afin de vérifier les réflexes d'usage de ponctuation, chez les élèves de 2^{ème} A.M pendant le moment d'écriture. Et de connaître le degré de maîtrise des différents signes ; les élèves passeront un pré-test écrit, car il est le meilleur moyen pour découvrir les difficultés de l'utilisation des signes de ponctuation chez les apprenants visés.

III.4.1.1 Description de la séance de la production écrite :

Au début de la séance, en adhérant à la consigne trouvée au manuel scolaire de 2^{ème} A.M, page 42, qui appartient du premier projet, séquence deux ; l'enseignante a expliqué la consigne pour faciliter la compréhension chez les apprenants, sans faire un rappel sur les signes de ponctuation, dans le but de voir ce qu'ils vont utiliser et les prendre en considération ou non.

Donc, nous avons pris en considération qu'ils ont été préparés au préalable à cette activité par leur enseignante (séance de préparation de l'écrit). Puis, elle a demandé aux élèves de continuer la suite du conte intitulée : « L'aventure du petit prince », avec la condition de commencer leurs essais sur une feuille de brouillon, car l'usage de brouillon pourrait améliorer la qualité de la production écrite, pour ensuite les récrire dans une double feuille.

Nous avons ramassé seulement onze productions libres, du pour certain à leur absence et pour d'autre, car ils ont été incapables d'écrire avec une manière autonome,

par manque de bagage langagière et de connaissance de la langue française en affirmant : « nous ne savons pas la langue française ».

Nous avons analysé l'ensemble des productions libres écrites par les apprenants et nous avons trouvé beaucoup d'erreurs, en ce qui concerne l'usage des signes de ponctuations.

III.4.1.2 La consigne :

« La suite de cette histoire a été effacée. Imagine deux ou trois actions et écris la partie qui manque pour compléter ce conte. »

- a. Je choisis un indicateur qui introduit cette partie.
- b. J'indique le(s) personnage(s).
- c. Je dis les évènements. (J'utilise le passe simple).
- d. J'écris la suite du conte pour compléter l'histoire « L'aventure du petit prince. ».⁸³

✓ Commentaire :

En observant le déroulement de l'activité de production écrite, nous avons constaté qu'il y a quelques élèves, eurent des difficultés au niveau de la ponctuation dans leurs écrits, parce qu'ils connaissent que certains signes tels que : (le point, la virgule, le point d'interrogation), et ignorent les fonctions de la majorité des signes de ponctuation ou ils ne savent pas quand et comment les utilisés. Nous avons constaté donc, que l'utilisation de la ponctuation est complètement ignorée par la plupart des élèves ; ils écrivent des fois sans virgules ni points et la majuscule aussi est ignorée au début des phrases.

Malheureusement, il y a des élèves, qu'ils ont répété la consigne dans leurs feuilles des réponses sans produire des textes écrits.

III.4.2 Le test :

III.4.2.1 La leçon :

Nous avons préparé une leçon pour le thème des signes de ponctuation et puis nous l'avons enseignée aux élèves de 2^{ème} A.M, groupe expérimental, pour but de

⁸³Hamid TAGUEMOUT, Ammar CERBAH, Anissa MADAGH, Halim BOUDJEN, Chafik MERAGA, Manuel scolaire deuxième Année Moyenne, office national des publications scolaires, Algérie, 2018-2019, P 41.

confirmer que la présence de ce thème dans les programmes au cycle moyen, est indispensable pour qu'un apprenant d'une langue étrangère soit capable de rédiger une production écrite bien ponctuée et cohérente.

III.4.2.1.1 Description de la leçon Présentée :

À l'aide de l'enseignante, nous avons divisé la classe en deux groupes de sept élèves, d'une manière aléatoire, par la suite, nous avons présenté au premier lieu, une leçon concernant les signes de ponctuation le 16/02/2020, en utilisant un support audiovisuel, c'est-à-dire l'emploi d'un micro-portable (Pc) en projetant la leçon par le biais d'un data show pour favoriser le climat scolaire et motiver les apprenants. Pendant la présentation de la leçon nous avons donné une définition complète sur les signes de ponctuation, puis nous avons parlé sur les types de ponctuation et vers la fin le rôle de chaque ponctuation, en les partageant en trois phases : **ponctuation grammaticale** [le point final, la virgule, le point-virgule et les deux points] ensuite, **la ponctuation expressive** [le point d'exclamation ,le point d'interrogation et les points de suspension], **les signes d'insertion** [le tiret, les guillemets les parenthèses, les crochets et la barre oblique (/)] ; pour finir la séance par une remarque, qu'il existe **d'autres signes de ponctuation** comme : la majuscule, le trait, le paragraphe, l'alinéa, l'astérisque (*)et l'italique, suit d'une explication orale pour le rôle de chaque signe.

Dans ce cas, le deuxième groupe est considéré comme un groupe témoin.

✓ Commentaire :

Durant l'explication de la leçon, nous avons constaté que les élèves ont participé quand nous avons défini le concept de point final, de la virgule et du point d'interrogation. Ils ont été surpris de ne connaître que la majuscule et le paragraphe parmi les signes de ponctuation. Par ailleurs, les concepts de l'alinéa, l'astérisque, barre oblique et l'italique sont nouveaux pour eux.

III.4.2.2 Les activités :

Ce test s'est déroulé le 24/02/2020, nous avons proposé deux activités pour toute la classe (groupe témoin et expérimental), en deux séances, l'une serait de 10^h jusqu'à 11^h et l'autre de 15^h jusqu'à 16^h. Après la lecture et l'explication de la consigne de chaque activité, en laissant aux élèves le soin de recopier au fur et à mesure les réponses, qui se trouvent, aux feuilles des brouillons.

III.4.2.2.1 Description des activités proposées :

En premier temps, nous avons mis dans le désordre, un extrait du conte intitulé « le petit Chaperon rouge », pour demander aux élèves de mettre l'ordre à l'aide de la ponctuation, la formule de la suite du conte et le sens de texte.

Ensuite, pour la deuxième séance, nous avons proposé aux apprenants un second test qui contient deux exercices ; le premier, un texte non ponctué ; nous avons demandé aux élèves de poser les ponctuations qui manquent aux endroits signalés par un carré. Le deuxième, nous avons conclu ce test par un exercice qui touche le côté sémantique, en proposant quelques phrases qui se rassemblent et le seul défèrent est, au niveau de la ponctuation, puis nous avons demandé aux élèves de trouver le sens correct de chaque phrase à l'aide des signes de ponctuation.

III.4.2.2.2 Les consignes :

a- Activité 01 :

- Remets en ordre ces phrases pour construit la suite de ce conte. Aide-toi de la ponctuation, de formule de la suite du conte et du sens.

b- Activité 02 :

- 1) Mets les signes de ponctuation aux endroits signalés par un carré.
- 2) Trouve le sens correct pour chaque phrase à l'aide des signes de ponctuation.

✓ Commentaire :

Il est à signaler que pendant cette séance, nous avons constaté que les élèves de groupe témoin ont refusé de répondre aux questions, parce qu'ils ne savent pas la règle de l'utilisation de ponctuation ; nous avons constaté aussi qu'ils ont essayé de tricher de leurs camarades de groupe expérimental. Alors, le but essentiel est de déterminer dans quelle mesure les élèves de groupe expérimental peuvent accueillir la leçon et pour comparer les résultats des deux groupes, puis les analysées et pour confirmer que la présence de ce thème au programme de cycle moyen est indispensable au non.

III.4.3 Post-test :

III.4.3.1 Grille d'évaluation.

Pour notre post-test nous avons préparé la grille d'évaluation suivante :

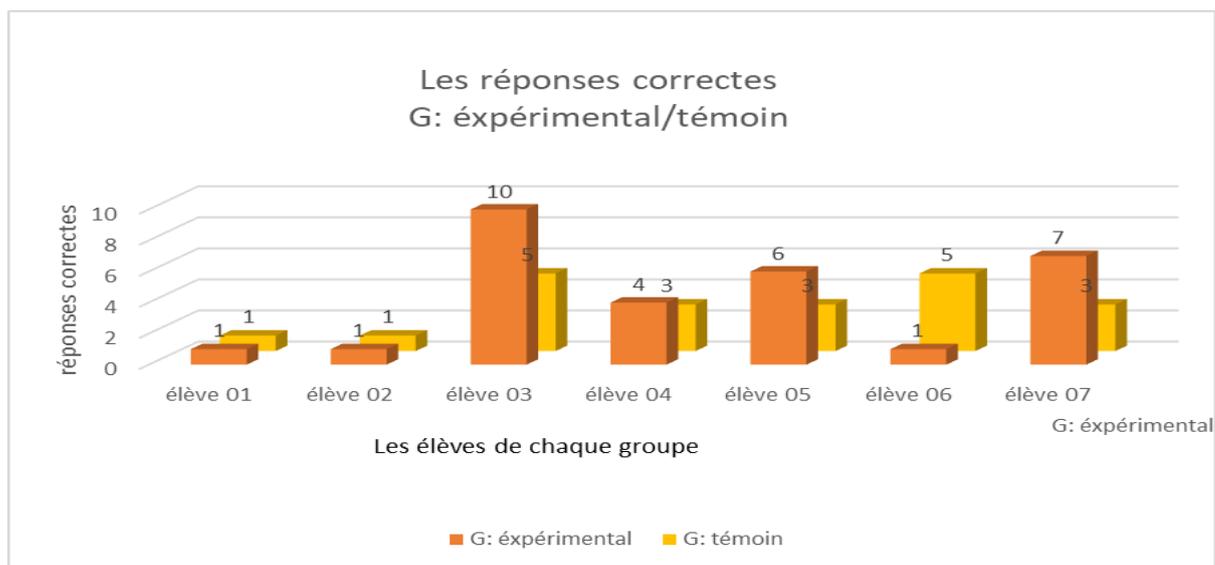
	Oui	Non	+/-
1- Présence des signes de ponctuation.			
Utilisation correcte du côté : - Syntaxique. - Sémantique. - Stylistique. - Énonciative.			
Utilisation erronée du point de vue : - Syntaxique. - Sémantique. - Stylistique. - Énonciative.			
2- Absence de signes de ponctuation.			
-Totale. -Remplacé par un autre signe.			
3- Présence de la majuscule.			
-Utilisation correcte de la majuscule.			
-Utilisation erronée de la majuscule.			
4- Absence totale de la majuscule.			

Cette grille d'évaluation, comporte les critères selon lesquelles, on évalue l'usage des signes de ponctuations en situation d'écriture chez les élèves de 2^{ème} A.M.

III.4.1 Grille de correction :**III.4.1.1 Activité I : (groupe expérimental et témoin)**

Groupe expérimental	Les réponses Correctes	Remarques	Groupe témoin	Les réponses Correctes	Remarques
01	01= (10%)	<i>Il ne respecte pas ni la ponctuation ni le sens.</i>	01	01= (10%)	<i>Il ne respecte pas ni la ponctuation ni le sens.</i>
02	01= (10%)	<i>Il ne respecte pas ni la ponctuation ni le sens.</i>	02	01= (10%)	<i>Il ne respecte pas ni la ponctuation ni le sens.</i>
03	10= (100%)	<i>L'emploi correcte de ponctuation et du sens.</i>	03	05= (50%)	<i>L'emploi correct de quelques signes et la négligence total du sens.</i>
04	04= (40%)	<i>L'emploi correct de quelques signes et la négligence partiel du sens.</i>	04	03= (30%)	<i>L'emploi correct de quelques signes et la négligence total du sens.</i>
05	06= (60%)	<i>L'emploi correct de quelques signes et la négligence partiel du sens.</i>	05	03= (30%)	<i>L'emploi correct de quelques signes et la négligence total du sens.</i>
06	01= (10%)	<i>Il ne respecte pas ni la ponctuation ni le sens.</i>	06	05= (50%)	<i>L'emploi correct de quelques signes et la négligence totale du sens.</i>
07	07= (70%)	<i>L'emploi correct de d'un seul signe et la négligence partiel du sens.</i>	07	03= (30%)	<i>L'emploi correct de quelques signes et la négligence total du sens.</i>

III.4.1.1.1 Figure : schéma représentatif le pourcentage par un histogramme :



✓ **Commentaire :**

Les résultats obtenus dans cette analyse, ne sont pas bonnes dans les deux groupes. Dans l'ensemble, nous avons constaté que la plupart des élèves des deux groupes, focalisent à l'emploi correct des ponctuations, en ignorant le sens du texte. Il n'y a qu'un seul cas où un seul élève respecte les signes de ponctuation et le sens en même temps.

III.4.1.2 *Activité II :*

III.4.1.2.1 *Partie 01 (le groupe expérimental) :*

Les signes de ponctuation	Les élèves	Présence		Absence Nbr.
		Utilisation correcte Nbr. & %	Utilisation erronée Nbr.	
	01	06 = (85.71%)	01	00
	02	04 = (57.14%)	01	02
	03	03 = (42.85%)	03	03

La virgule. 07= (100%)	04	07 = (100%)	02	00
	05	05 = (71.42 %)	00	02
	06	06 = (85.71%)	03	1
	07	05 = (71.42%)	02	02
Le point. 06= (100%)	01	05 = (83.33%)	00	01
	02	02 = (33.33%)	02	01
	03	03 = (50%)	02	03
	04	02 = (33.33%)	00	04
	05	05 = (83.33%)	01	01
	06	05 = (83.33%)	00	01
	07	03 = (50%)	00	03
Le point-virgule. (Nulle)	01	00	00	00
	02	00	00	00
	03	00	02	00
	04	00	00	00
	05	00	01	00
	06	00	00	00
	07	00	00	00
	01	01= (100%)	00	00
	02	01= (100%)	00	00

Le point d'exclamation. 01= (100%)	03	00	00	01
	04	00	00	00
	05	00	00	01
	06	00	00	01
	07	01= (100%)	00	00
Les guillemets. 01= (100%)	01	01= (100%)	00	00
	02	01= (100%)	00	00
	03	01= (100%)	00	00
	04	01= (100%)	00	00
	05	01= (100%)	00	00
	06	00	00	02
	07	01= (100%)	02	00
Le tirait. 01= (100%)	01	01= (100%)	00	00
	02	01= (100%)	00	00
	03	01= (100%)	00	00
	04	00	00	01
	05	01= (100%)	00	00
	06	00	01	00
	07	01= (100%)	00	00
Le point d'interrogation. (Nulle)	01	00	00	00
	02	00	00	00
	03	00	01	00
	04	00	00	00
	05	00	01	00
	06	00	01	00
	07	00	00	00

Nbr = nombre de ponctuation.

% = le pourcentage.

✓ **Le commentaire :**

Quant à cette analyse, nous avons constaté concernant l'emploi correct des signes mentionner au tableau, qu'il y a 73.46% élèves de groupe expérimental ont utilisé la virgule, puis 69.44 % pour l'utilisation de point final 42.85 % pour le point d'exclamation, 85.71 % pour les guillemets et 71.42 % pour le tirait.

De plus, nous avons constaté qu'il y a des élèves qui ont utilisé d'autres signes de ponctuation tels que : le point-virgule et le point d'interrogation (utiliser par deux élèves). Malgré que, leurs emplois sont incorrects dans l'extrait proposé.

III.4.1.2.2 Partie 01 (Le groupe témoin) :

Les signes de ponctuation	Les élèves	Présence		Absence Nbr.
		Utilisation correcte Nbr. & %	Utilisation erronée Nbr.	
La virgule 07= (100%)	01	05= (71.42 %)	03	02
	02	03 = (42.85%)	02	03
	03	06 = (85.71%)	03	01
	04	04 = (57.14%)	02	03
	05	04 = (57.14%)	02	03
	06	04 = (57.14%)	03	02
	07	03= (42.85%)	04	04
Le point 06= (100%)	01	04 = (66.66%)	02	00
	02	05 = (83.33%)	03	00
	03	05 = (83.33%)	02	01
	04	03= (50%)	01	03
	05	03= (50%)	04	03
	06	03= (50%)	02	03
	07	02= (33.33%)	02	04
	01	00	00	00
	02	00	00	00

Le point-virgule (Nulle)	03	00	00	00
	04	00	00	00
	05	00	01	00
	06	00	00	00
	07	00	00	00
Le point d'exclamation 01= (100%)	01	00	00	01
	02	00	00	01
	03	00	00	01
	04	00	00	01
	05	00	01	01
	06	01 = (100%)	00	00
	07	00	00	01
Les guillemets 01= (100%)	01	00	00	02
	02	01 = (100%)	01	00
	03	00	00	02
	04	00	00	02
	05	01 = (100%)	01	00
	06	01 = (100%)	01	00
	07	00	00	02
Le tirait 01= (100%)	01	01 = (100%)	00	00
	02	00	00	01
	03	00	00	01
	04	00	00	00
	05	00	00	01
	06	00	00	01
	07	00	02	00
Le point d'interrogation (Nulle)	01	00	01	00
	02	00	01	00
	03	00	00	00

04	00	01	00
05	00	01	00
06	00	00	00
07	00	01	00

Nbr = nombre de ponctuation.

% = le pourcentage.

✓ **Commentaire :**

Dans l'ensemble, pour le groupe témoin, nous avons constaté concernant l'emploi correcte de signe mentionner au tableau. Il y a 59.12 % savent comment utiliser la virgule, 59.52% pour le point final, 14.28% pour le point d'exclamation, 42.85% pour les guillemets, 14.28% pour le tirait.

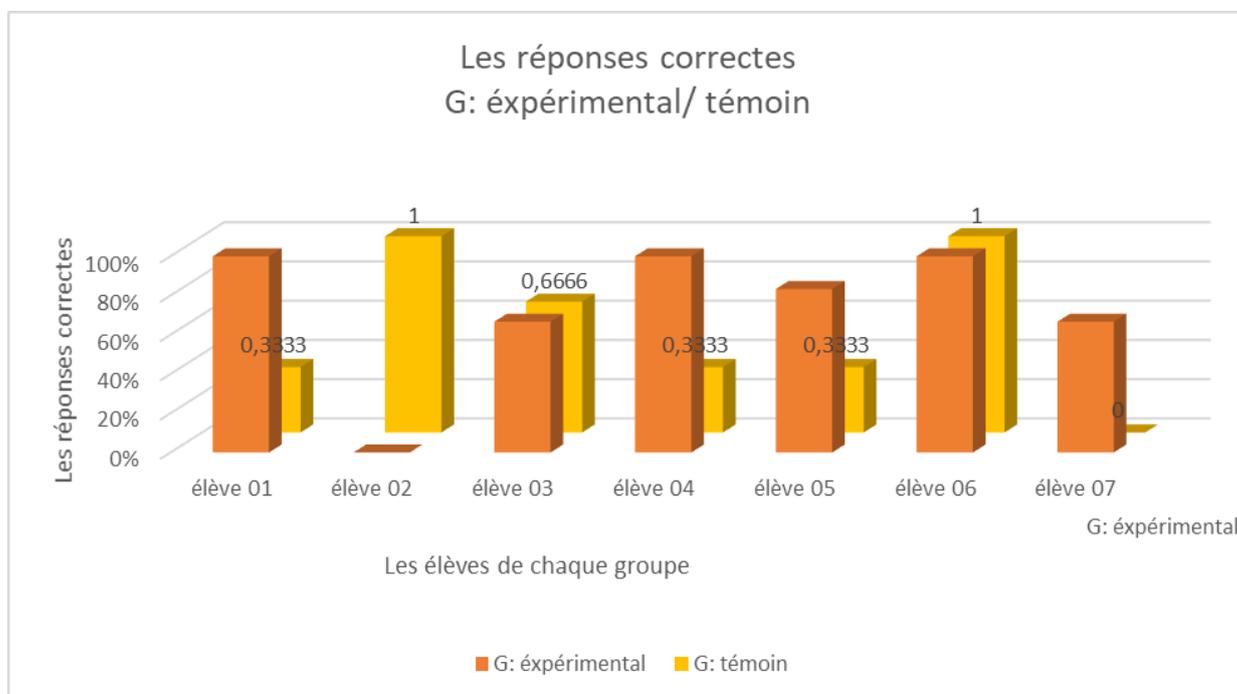
Ainsi, nous avons constaté qu'il reste le même problème de l'emploi incorrect du point-virgule et le point d'interrogation (cinq élèves). Mais, par un nombre plus élevé que le premier.

III.4.1.2.3 Exercice II : (groupe expérimental/ témoin)

2-b- Partie 02 :

Les réponses correctes (06= 100%)			
Groupe expérimental	Pourcentage %	Groupe témoin	Pourcentage %
01	100%	01	33.33%
02	0%	02	100%
03	66.66%	03	66.66%
04	100%	04	33.33%
05	83.33%	05	33.33%
06	100%	06	100%
07	66.66%	07	0%

III.4.1.2.4 Figure : schéma représentatif le pourcentage par un histogramme :



✓ **Commentaire :**

Au moment d'analyser ces résultats, nous avons constaté que le pourcentage des réponses correctes du groupe expérimental (73.80%) est, plus élevée par rapport au groupe témoin (52.38%), en remarquant qu'il y a deux élèves, l'un dans le premier groupe et l'autre dans le deuxième, qu'ils ont répondu totalement d'une manière erronée.

Conclusion partielle :

Après avoir effectué cette expérimentation, nous concluons que la présence des cours consacrés à la ponctuation dans la langue française est indispensable, plus précisément dans les programmes de cycle moyen, 2^{ème}A.M ; pour qu'un élève d'une langue étrangère connaisse leur importance et leur utilité d'une manière correcte. Ainsi, on évitera la présence des ambiguïtés, le flou et le contre-sens trouvés dans les productions écrites.



*Conclusion
générale*

A l'issue de ce travail de recherche, nous avons essayé de montrer l'importance de la présence des signes de ponctuation dans les programmes au cycle moyen, surtout le niveau de 2^{ème} A.M classe de FLE, pour but d'avoir des productions écrites cohérentes et bien ponctuées. Dans cet espace, nous avons d'abord défini la ponctuation en général, en suivant l'approche explicative. Ensuite, nous avons fait un survol historique sur l'évolution de ces signes, en suivant l'approche historique.

Pour mieux clarifier notre thème de recherche, nous avons posé la problématique suivante : quelles sont les causes et par conséquent l'impact de l'absence des signes de ponctuation dans les productions écrites des élèves de 2^{ème}A.M. en classe de français ?

Et pour appréhender ce thème, nous avons proposé de réfléchir sur les sous questions suivantes :

- a. Ces élèves de 2^{ème} A.M connaissent-ils les signes de ponctuation et leurs valeurs d'emploi ?
- b. Est-ce qu'un apprenant qui rédige une production écrite non ponctuée, est-il conscient de l'importance de ces signes dans la construction du sens de ses écrits ?

Nous avons posé ces questions dont les objectifs de :

En premier lieu, de proposer des aides aux apprenants pour qu'ils puissent être capables de rédiger une production écrite bien ponctuée, construite selon les normes typographiques (structurée en paragraphes et en phrases...).

En deuxième lieu, de faire acquérir des habiletés de lecture de textes sans tomber dans les équivoques et les contresens que certains énoncés non ponctués peuvent induire.

En troisième lieu, d'apprendre aux élèves à rythmer leurs énoncés et ce en usant de ponctuation appropriée aux différentes pauses et intonations, etc.

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces questions, nous avons proposé des hypothèses qui sont :

Premièrement, nous supposons qu'un apprentissage du système de ponctuation et de ses signes serait nécessaire dans les programmes d'enseignement/apprentissage en classe de français.

Deuxièmement, nous serions convaincus qu'une diversification des activités pour l'usage de ces signes, seraient assez bénéfique pour une meilleure maîtrise de la ponctuation des textes par les élèves.

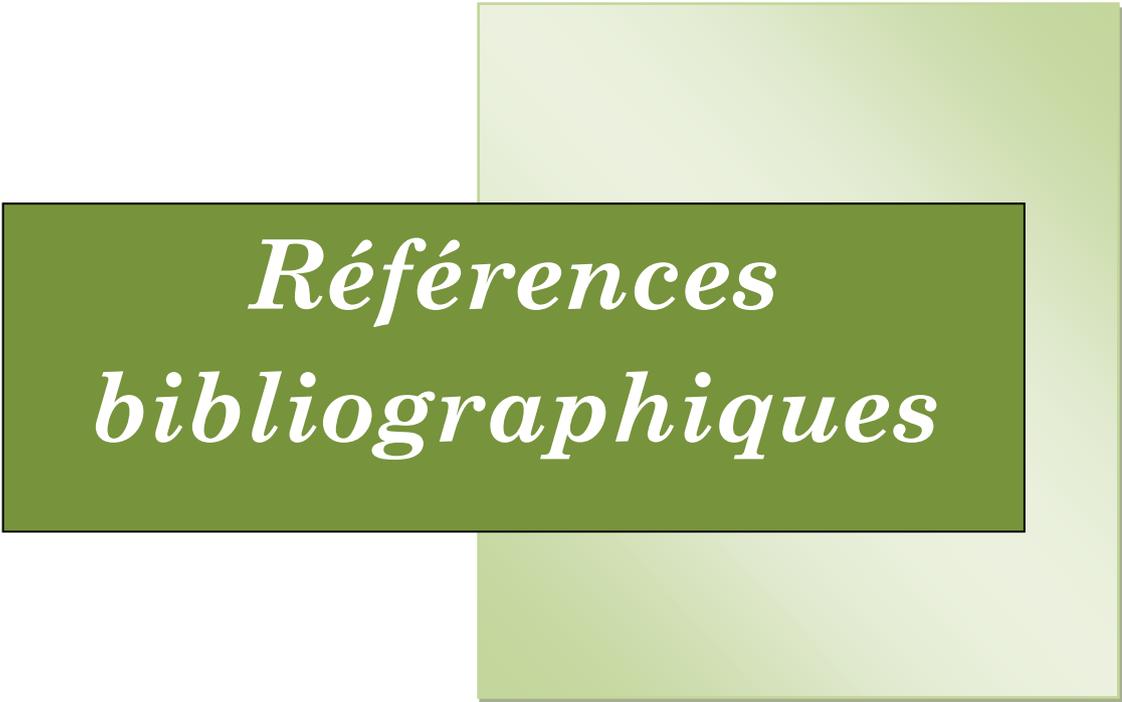
Ces hypothèses ont été vérifiées à l'aide d'une méthode expérimentale, c'est-à-dire : la présence de la méthode analytique et comparative. Donc, pour confirmer ou infirmer ces hypothèses, nous avons mené une enquête auprès des apprenants d'une classe de 2^{ème} A.M. Notre corpus constitué d'une séance d'observation des différentes productions écrites, leçon présenter avec un support audio-visuel à un groupe expérimental, comportant des définitions et des exemples sur le rôle de chaque signe de ponctuation, puis nous avons proposé deux activités destinées aux deux groupes autrement dit : le groupe expérimental et le groupe témoin ; nous sommes parvenues aux conclusions que nous récapitulons ci-dessous :

Après la présentation de la leçon au groupe expérimental, nous avons constaté que les élèves de ce groupe connaissent la fonction du point final et quelques fonctions de la virgule et du point d'interrogation et ne connaissent pas les fonctions des autres signes. De plus, ils n'utilisent pas quelques signes de ponctuation comme : la majuscule, le paragraphe et l'alinéa... De ce fait, nous confirmons notre première hypothèse qui est : un apprentissage du système de ponctuation et de ses signes serait nécessaire dans les programmes d'enseignement/apprentissage en classe de français.

Après cette séance, nous avons proposé une première activité avec un seul exercice pour toute la classe. Nous avons constaté que les deux groupes ont trouvé des difficultés à mettre en ordre correct les phrases, parce qu'ils ont concentré sur les signes de ponctuations et qu'ils ont ignoré le sens.

Durant la deuxième activité, premier exercice, la plupart des élèves du groupe expérimental ont ponctué correctement leurs textes, alors que les autres ont rencontré des difficultés. Lors du dernier exercice, nous avons constaté que la plupart des élèves des deux groupes, ont trouvé le sens correct de chaque phrase, parce qu'ils ont déjà appris les signes de ponctuation d'un dialogue. De ce fait, notre deuxième hypothèse est confirmée c'est-à-dire : la diversification des activités pour l'usage de ces signes, seraient assez bénéfiques pour une meilleure maîtrise de la ponctuation des textes par les élèves.

À l'heure de clôturer de ce travail, nous sommes convaincus que pour former un élève apte à bien rédiger des textes en langue étrangère purement cohérents, il convient de consacrer des séances pour enseigner les ponctuations d'une manière détaillée. Mais, la question qui se pose : l'absence des signes de ponctuations dans les programmes éducatifs peut-il nous donner des futurs enseignants qui ne savent pas utiliser ce système ?



*Références
bibliographiques*

A/ Ouvrages

- Catach. Nina, in l'orthographe française, Nathan Université, 1995.
- CAUSSE. Rolande, Je suis amoureux d'une virgule, Paris, Seuil ; 1995, P 115.
- CAUSSE. Rolande, La langue fait signes. Lettres, accents, ponctuation, à Paris, Seuil ;1998.
- CHÉNARD. Suzanne, Ghyslaine. DESJARDINS et Diane. L'LECUYER, Grammaire 100% au secondaire, HRW, à Montréal ; 1998.
- DRILLION. Jacques, Traité de la ponctuation française, Gallimard, à Mesnil-sur-l'Estrée Paris ; 1991.
- DUGAS. André, Le guide de la ponctuation, Les éditions logiques, à Montréal ; 1997, P 175.
- LIEURY. Alain, TOURRETTE. Catherine, DE LA HAYE. Fanny, FENOUILLET. Fabien, DÉRO. Moïse, TESTU. François, GAILLARD. Bernard, Psychologie Pour l'enseignant, Édition : Marie-Laure Davezac-Duhem, Paris ; 2010, P49.
- MONTÉCOT. Christiane, Techniques de communication écrite, Édition CHihab, 1996.
- POPIN. Jacques, la ponctuation, éditions Nathan, Paris ; 1998.
- Robert & Nathan, Grammaire alphabétique, Édition Nathan ;1995.
- SHIRLEY. Carter-thomas, La cohérence textuelle. Pour une nouvelle pédagogie de l'écrit, L'Harmattan, Paris-France ;2000.
- TAGUEMOUT. Hamid, Ammar CERBAH, Anissa MADAGH, Halim BOUDJEN, Chafik MERAGA, Manuel scolaire deuxième Année Moyenne, office national des publications scolaires, Algérie, 2018-2019, P 41.
- TAGUEMOUT. Hamid, Ammar CERBAH, Anissa MADAGH, Halim BOUDJEN, Chafik MERAGA, Manuel scolaire deuxième Année Moyenne, office national des publications scolaires, Algérie ; 2018-2019.
- TOURNIER. Claude, « Pour une approche linguistique de la ponctuation », dans CATACH, Nina, édit, La ponctuation : recherches historiques et actuelles, Fascicule deux, Paris et Besançon, CNRS et Groupement de recherches sur les textes modernes ;1978.

B/ Thèse doctoral :

- DROLET. Anne-Claude, L'emploi de la ponctuation dans des transcriptions de la langue parlée, Faculté des lettres université LAVAL, à Québec, Chicoutimi Saguenay ; 2006, P11.
- DUFOUR. Marie-Pierre, « Des traité de ponctuation à la classe de français : didactisation d'un objet de savoir », université LAVAL, à Québec, Canada ; 2014.
- JARNO-EL HILALI.Guénola, Enseigner et apprendre la grammaire le cas de la phrase et de la ponctuation au cycle II, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II ; 04 juillet 2011, P26.

C/ Revues & Articles

- BEMMOUNA. Abdallah, « L'erreur au service de l'apprentissage » Inspecteur pédagogique de l'enseignement secondaire ; 2016, PP1-18. Disponible sur : https://lewebpedagogique.com/arefo/files/2016/10/erreur_apprentissage.pdf
- CATACH. Nina, « La ponctuation et l'acquisition de la langue écrite, norme, système, stratégies ». In, pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°70 ; 1991, P 49.
- JACQUES. Anis, « Les linguistes Français et la ponctuation », L'information Grammaticale, N. 102 ; 2004. PP. 5-10.
- JAFFRE, J-P. « La ponctuation du français : études linguistiques Contemporaines », In Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n° 70 ; 1991, PP61-83.
- LUCART. Liliane, « l'acquisition de la ponctuation étude sur le langage écrit de l'enfant », Revue française de pédagogie, volume 25 ; 1973.
- VÉDÉNINA. Ludmilla, « La triple fonction de la ponctuation : syntaxique, communicative et sémantique », In : langue française, n°45 ; 1980, PP 60-66.

C/ Les sites d'internet :

- Office québécois de la langue française, Banque de dépannage linguistique, Histoire de ponctuation, disponible sur : http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3321>consulté le (28/03/2020).
- La-ponctuation.com, Histoire de la ponctuation, disponible sur : <http://www.la-ponctuation.com/histoire-ponctuation.html>> consulté (20/03/2020).
- 1001 origines, L'origine de Ponctuation, disponible sur : <https://1001origines.net/origine/sens-de-ponctuation.html>>consulté (20/03/2020).
- Espace français, l'emploi de point-virgule disponible sur <https://www.espacefrancais.com/lemploi-du-point-virgule/>>consulté le (03/09/2020).



Les Annexes



Nous écrivons la suite de l'histoire

J'écris

1 Je lis le texte

L'aventure du petit prince

Le début
de l'histoire

Il y a bien longtemps, dans un grand palais, vivait un petit prince. Il s'ennuyait car il n'avait pas d'amis. Son seul désir était de découvrir le monde extérieur et de connaître des gens.

La suite
de l'histoire

Enfin, le Roi et la Reine retrouvèrent leur enfant. Depuis ce jour, le petit prince jura de ne plus quitter le palais.

Extrait de *Contes merveilleux*

2 La suite de cette histoire a été effacée. Imagine deux ou trois actions et écris la partie qui manque pour compléter le conte *L'aventure du petit prince*.

a) Je choisis un indicateur qui introduit cette partie.

.....

b) J'indique le(s) personnage(s).

.....

Tu es le petit prince.

Dis ce qui t'est arrivé tout à coup.

Que s'est-il passé ensuite ?

c) Je dis les événements. (J'utilise le passé simple).

d) J'écris la suite du conte pour compléter l'histoire *L'aventure du petit prince*.

e) Je lis mon texte à mes camarades.

f) J'échange mon travail avec celui de mon/ma camarade. A-t-il/elle les mêmes idées que moi ?

Qui a écrit la meilleure suite du conte ?

<https://www.facebook.com/daeriusmoloch>

41

- Un tableau contient les abréviations des erreurs commises par les élèves :

Les fautes :	L'abréviation.
1) Grammaire .	-G-
2) Orthographe.	-O-
3) Conjugaison.	-C-
4) Majuscule -	-M-
5) Minuscule -	-m-
6) Ponctuation.	-P-
7) Mal dit.	-M.d-
8) Hors sujet.	-h.s-

Jeudi 20. Février 2020

Davao

Bengohai

2.3

L'aventure du petit prince

- un jour le petit prince a décidé de partir de son palais mais il est abandonné que il est tréor pour son père est partie avec c'est gardiens pour chercher son petit fils

Manque de ponctuation.

Jeudi 20 Février 2020

Production écrite

Nom : Kechrouh.

Prenom : Hadjer.

classe : 2AM3

un jour, le petit ^{prince} quitta le palais
 et ^M s'enfuit dans la forêt. Il
 rencontra un sorcier qui lui
 proposa de l'heberger avant la
 tombée de la nuit. une fois arrivé
 la sorcière ^H se transforma en ogre
 et voulut ^m dévorer le petit garçon.
 mais heureusement pour lui les gardes
^H du palais ^{savaient} le poursuivirent et le
 sauvèrent des griffes de l'ogre.
^E

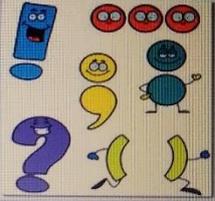
Les signes de ponctuation - PowerPoint (Echec de l'activation du produit) Souad Mouaki

Animations Animations Diaporama Révision Affichage Développeur Aide Rechercher des outils adaptés

Police Paragraphe Dessin

Remplissage Contour Rechercher Remplacer Sélectionner

Les signes de ponctuation



1. LA DÉFINITION DE PONCTUATION.
2. LES TYPES DE PONCTUATION.
3. LE RÔLE DE CHAQUE PONCTUATION.

Insérer des notes

Police Paragraphe Dessin

Remplissage Contour Rechercher Remplacer Sélectionner

1-Définition des signes de ponctuation:

La ponctuation est l'ensemble des signes qui représentent, dans un texte écrit, les limites de la phrase, les temps de pause et nous renseignent sur le ton à adopter (l'intonation). Elle nous aide à exprimer, mais aussi à comprendre un texte. La ponctuation peut parfois changer le sens d'une phrase.

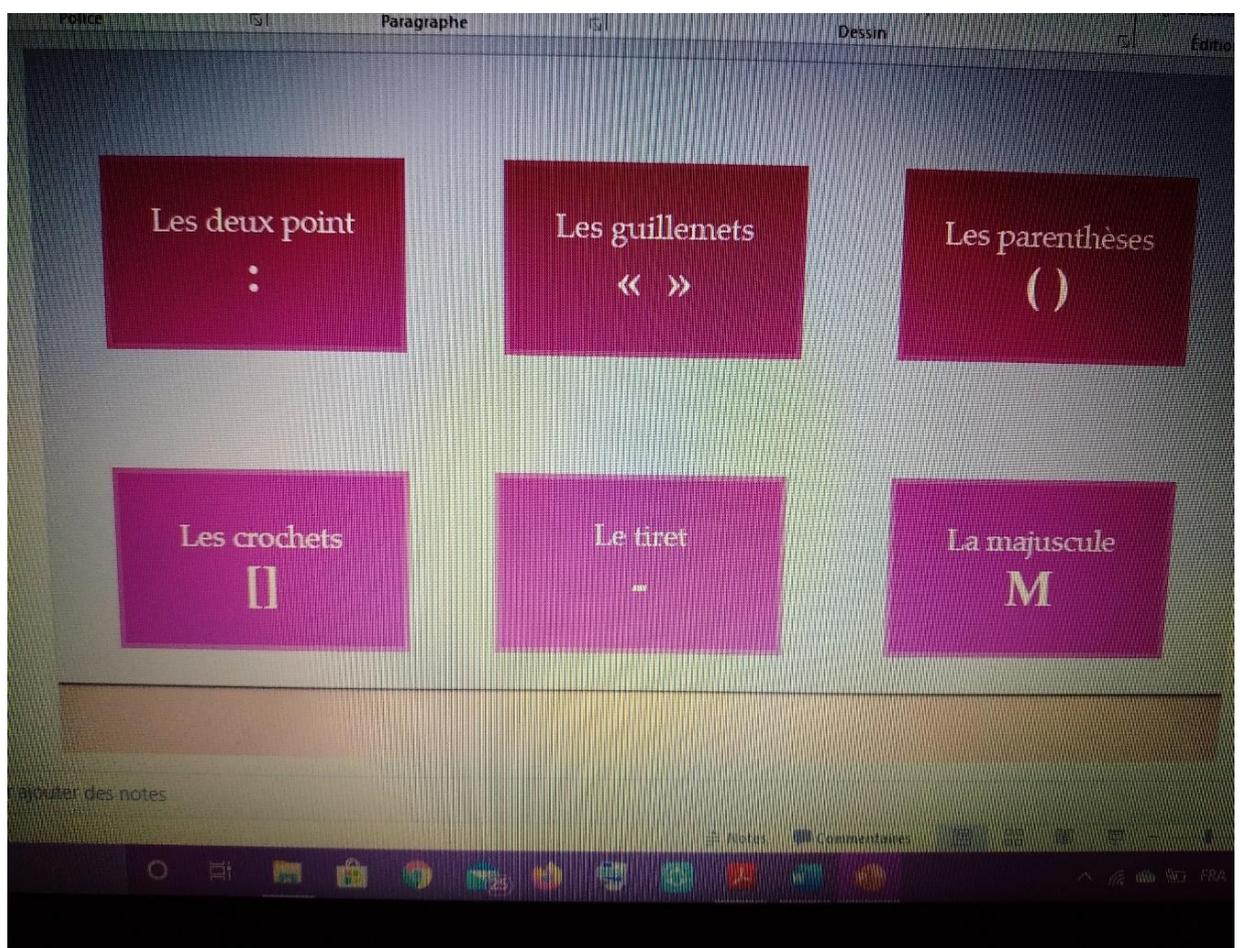
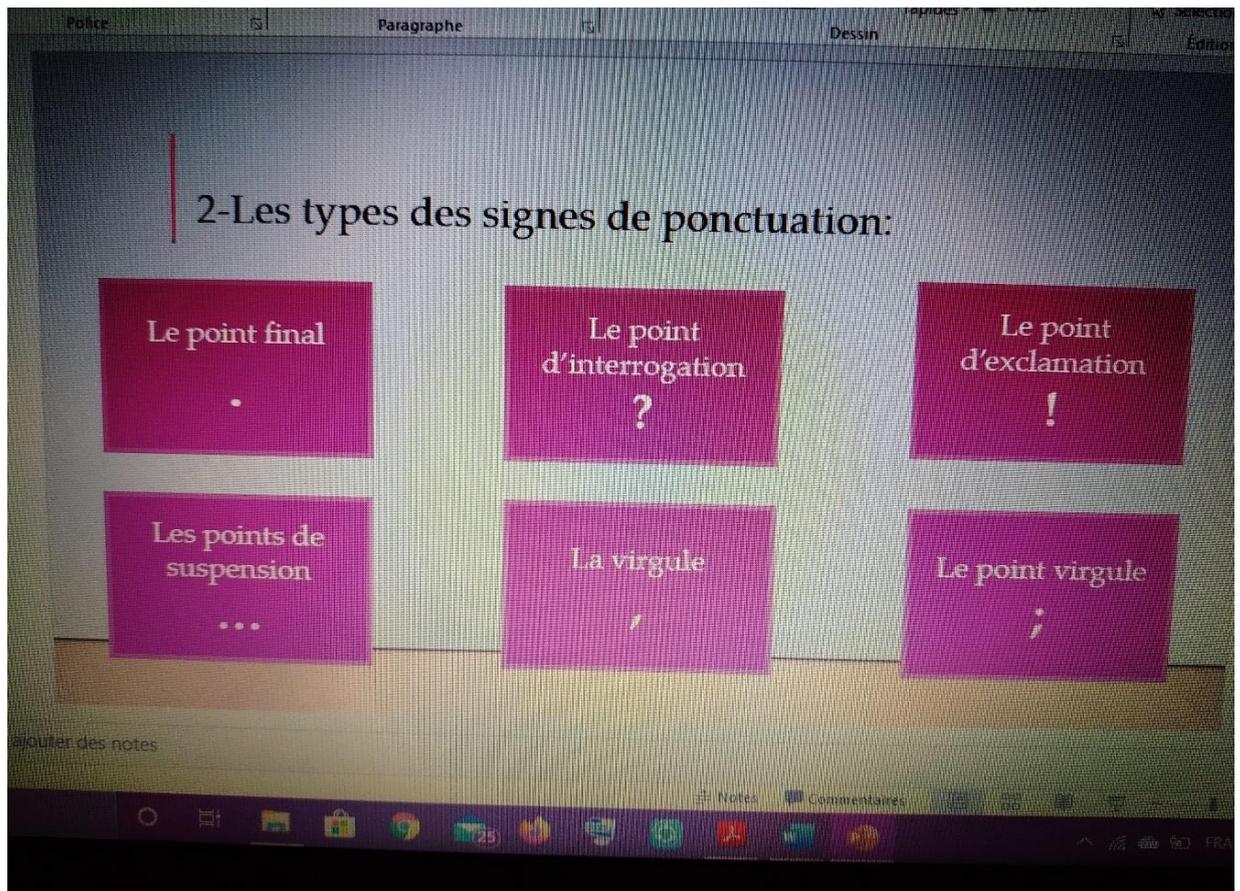
Exemple:

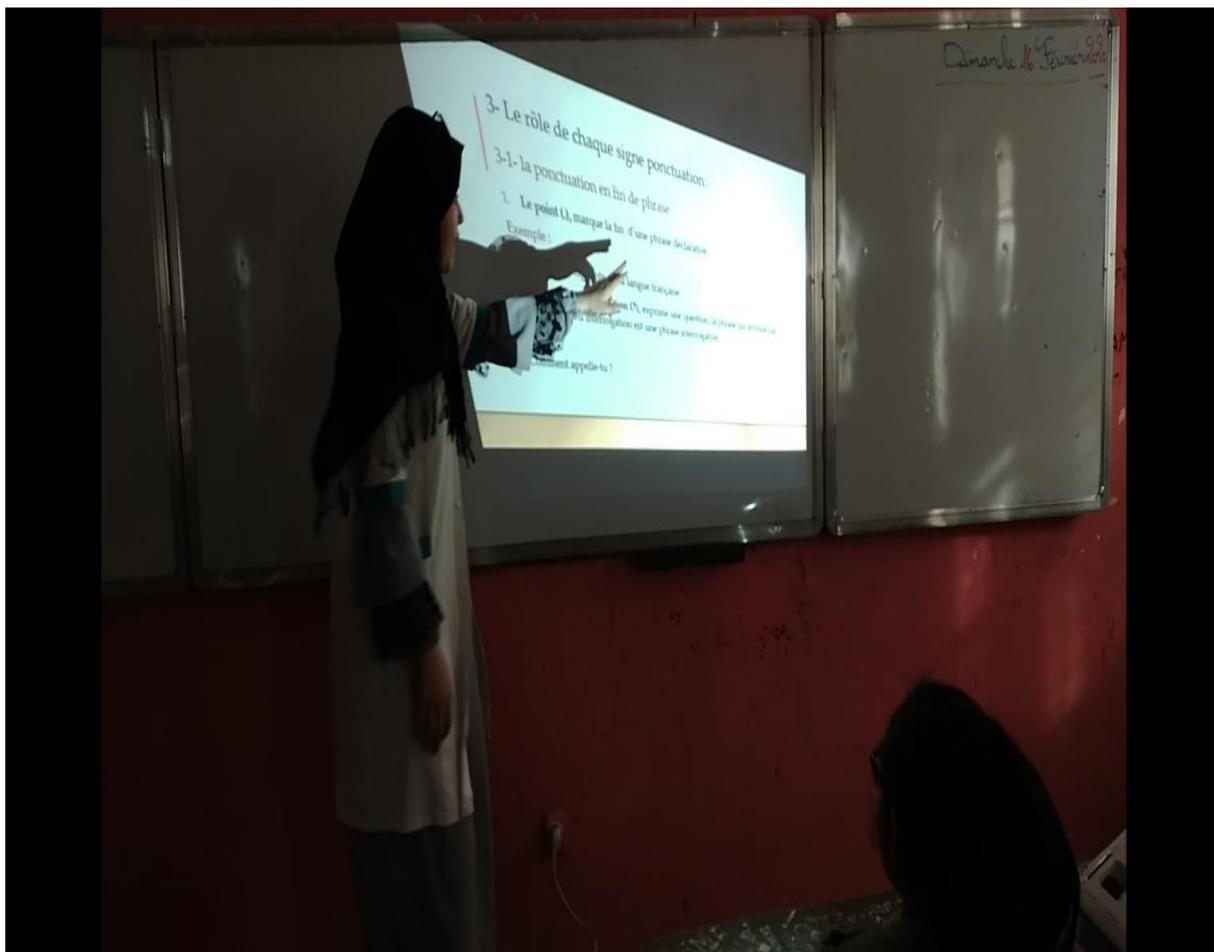
- 1) Allons manger ma mère!
- 2) Allons manger, ma mère!

Système de signe

Notes Commentaires

17h 13/03/2025





Niveau : 2AM.3

Année scolaire : 2019/2020.

Durée : 01h.

Nom : Kechrouf Hadjer.....Date : 26/02/2020.....Activité n°02

La consigne : Mets les signes de ponctuation aux endroits signalés par un carré.

Il y a bien longtemps tout près d'une forêt, vivaient un pauvre bûcheron sa femme et leurs deux enfants Hansel et Gretel

Un jour les parents abandonnèrent leurs enfants dans la forêt car ils étaient pauvres Après avoir marché longtemps Gretel et Hansel aperçurent une petite maison en pain d'épices Ils frappèrent à sa porte une vieille femme ouvrit et les invita à y rentrer C'était une sorcière Elle enferma Hansel et ordonna à Gretel de lui préparer les repas

« Quand Hansel deviendra gros je le mangerai » Pensa la méchante sorcière

Activité n°03

Voici ces phrases :

- Le maître dit : l'élève est méchant.
- Le maître, dit l'élève, est méchant.

Qui est le méchant dans chacune des deux phrases ?

Phrase n°1 : l'élève est méchant Phrase n°2 : Le maître est méchant

- L'avocat déclara : « Cet homme est coupable. ».
- L'avocat, déclara cet homme, est coupable.

Qui est le coupable dans chacune des deux phrases ?

Phrase n°1 : le homme est coupable Phrase n°2 : l'avocat est coupable

Jalal dit : « mon père est arrivé hier. ».

Jalal, dit mon père, est arrivé hier.

Qui est arrivé hier dans chacune des deux phrases ?

Phrase n°1 : mon père est arrivé hier Phrase n°2 : Jalal est arrivé hier

Bon courage

Niveau : 2AM....

Année scolaire : 2019/2020.

Durée : 1h.

Nom : Louily Amene.....Date : 26.10.2020.....Activité n°01

La consigne : Remets en ordre ces phrases pour construire la suite de ce conte. Aide-toi de la ponctuation, de la formule de la suite du conte et du sens.

Le petit Chaperon Rouge

Il était une fois, une fille si jolie et si gentille que tout le monde l'aimait. Tous les habitants du village l'appelaient le Petit Chaperon Rouge car elle portait toujours un bonnet rouge que sa grand-mère lui a donné.

A	qui était malade : « va voir ta grand-mère, et attention !
B	La petite fille rendit visite à sa grand-mère, mais sur son chemin,
C	La petite fille confiante s'avança tout près, alors l'animal l'avala d'un coup.
D	elle rencontra un loup.
E	ne prends pas le chemin de la forêt ».
F	pendant une semaine mais on ne l'a pas trouvé. Un chasseur rencontra le loup,
G	il lui ouvrit le ventre et en sortit la pauvre petite fille étourdie , mais bien vivante.
H	Un jour, la maman prépara un gâteau et demanda au petit Chaperon Rouge de le porter chez sa grand-mère,
I	on chercha Chaperon rouge
J	Il s'approcha d'elle et commença à lui parler doucement.

Pour t'aider, on a écrit que la première phrase du texte est celle désignée par la lettre H

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
2	4	9	5	3	6	10	1	8	7

Bon courage



*Table des
matières*

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	3-5
I. SURVOL SUR L'ÉVOLUTION DES SIGNES DE PONCTUATION	
I.1 Définition d'un système de ponctuation :	8
I.2 La place historique des signes de ponctuation :	9
I.3 La ponctuation comme un objet d'enseignement dans une classe de FLE :	12
Conclusion partielle	16
II. LE RÔLE GRAMMATICAL DES PRINCIPAUX SIGNES DE PONCTUATION EN LANGUE FRANÇAISE :	
II.1 Le point :	18
II.1.1 Définition :	18
II.1.2 Quelques fonctions des points finaux :	18
II.1.2.1 Poids du point :	19
II.1.2.2 Le point froid : d'après Jacques Drillion :	19
II.1.2.3 Le point relie :	19
II.1.3 La phrase déclarative :	20
II.2 La virgule :	20
II.2.1 Définitions :	20
II.2.2 Les fonctions de la virgule :	20
II.2.2.1 Présence :	20
II.2.2.2 Absence :	21
II.2.3 Quand et où on met une virgule :	21
II.2.3.1 Sans conjonction de coordination :	21
II.2.3.2 Avec une conjonction (« et », « ni », « ou ») :	22
II.3 Le point - virgule :	22
II.3.1 Définitions :	22
II.3.2 L'emploi du point-virgule :	23
II.4 Les deux points :	24
II.4.1 Définition :	24
II.4.2 L'emploi des deux points :	24
II.5 Les parenthèses :	24
II.5.1 Définitions :	24
II.5.2 L'emploi des parenthèses :	25
II.6 Les crochets :	26
II.6.1 Définition :	26
II.6.2 L'emploi des crochets :	26
II.7 Les guillemets :	26
II.7.1 Définition :	26
II.7.2 L'emploi des guillemets :	27
II.8 Le tiret et le trait :	27

<i>II.8.1 Définitions :</i>	27
<i>II.8.2 L'emploi de tiret et le trait :</i>	28
<i>II.9 Les points de suspension :</i>	28
<i>II.9.1 Définitions :</i>	28
<i>II.9.2 L'emploi des points de suspension :</i>	29
<i>II.10 Le point d'interrogation :</i>	29
<i>II.10.1 Définition :</i>	29
<i>II.10.2 L'emploi de point d'interrogation :</i>	29
<i>II.10.3 La phrase interrogative :</i>	29
<i>II.11 Le point d'exclamation :</i>	30
<i>II.11.1 Définition :</i>	30
<i>II.11.2 L'emploi de point d'exclamation :</i>	30
<i>II.11.3 La phrase exclamative :</i>	30
Conclusion partielle	31
 <i>III. LES PONCTUATIONS DANS LES PRODUCTIONS ÉCRITES DES ÉLÈVES DE 2^{ÈME}A.M CLASSE DE FLE :</i>	
<i>III.1 Recueil des données :</i>	34
<i>III.2 Le corpus et les échantillons :</i>	34
<i>III.3 La méthode de recherche :</i>	35
<i>III.4 Le déroulement de l'expérimentation :</i>	35
<i>III.4.1 Pré-test :</i>	35
<i>III.4.1.1 Description de la séance de la production écrite :</i>	35
<i>III.4.1.2 La consigne :</i>	36
<i>III.4.2 Le test :</i>	36
<i>III.4.2.1 La leçon :</i>	36
<i>III.4.2.1.1 Description de la leçon Présentée :</i>	37
<i>III.4.2.2 Les activités :</i>	37
<i>III.4.2.2.1 Description des activités proposées :</i>	38
<i>III.4.2.2.2 Les consignes :</i>	38
<i>III.4.3 Post-test :</i>	39
<i>III.4.3.1 Grille d'évaluation.</i>	39
<i>III.4.1 Grille de correction :</i>	40
<i>III.4.1.1 Activité I : (groupe expérimental et témoin)</i>	40
<i>III.4.1.1.1 Figure : schéma représentatif le pourcentage par un histogramme :</i>	41
<i>III.4.1.2 Activité II :</i>	41
<i>III.4.1.2.1 Partie 01 (le groupe expérimental) :</i>	41
<i>III.4.1.2.2 Partie 01 (Le groupe témoin) :</i>	44
<i>III.4.1.2.3 Exercice II : (groupe expérimental/ témoin) :</i>	46
<i>III.4.1.2.4 Figure : schéma représentatif le pourcentage par un histogramme :</i>	47
Conclusion partielle	48

<i>Conclusion générale</i>	<i>49-52</i>
<i>Références bibliographiques</i>	<i>53-55</i>
<i>Annexes</i>	<i>56-68</i>
<i>Résumé</i>	<i>1-2</i>